



# LE DEVOIR

547 points de vente au pays



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**BLANC bonnet et bonnet blanc.** Quelques heures après l'annonce de l'acquisition des Réno-Dépôt du Québec et de l'Ontario par l'empire Rona, la différence entre ces deux types de quincailleries était chose du passé pour Anna Allaire de Montréal, qui utilisait déjà le sac de plastique de l'un pour se protéger de la pluie en sortant de l'autre.

## Rona avale Réno-Dépôt

Une transaction de 350 millions qui ajoute des revenus de 847 millions au chiffre d'affaires du rénovateur-quincaillier

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Rona consolide sa position parmi les leaders de la quincaillerie-rénovation au Canada en faisant l'acquisition de Réno-Dépôt au montant de 350 millions. Cela portera le nombre de ses points de vente à 547, « depuis Saint-Pierre-et-Miquelon jusqu'à Vancouver ». Et ce n'est pas fini, prévoit Robert Dut-

ton, le président et chef de la direction, qui lance une invitation à tous les détaillants indépendants canadiens de venir rejoindre le groupe.

Avec l'acquisition des 20 magasins (14 au Québec et six en Ontario) de grande surface de Réno-Dépôt, qui sont tous rentables, Rona ajoute des revenus de 847 millions à son chiffre d'affaires, qui totalisera 3,7 milliards, selon les résultats combinés de 2002. Il ajoute aussi 4300 employés à son

personnel, qui en comptera désormais 20 000.

Au fait, il n'est aucunement question de « rationalisation massive ». « On aura besoin de tout le monde », assurent M. Dutton et son collègue Sylvain Toutant, lequel demeure pour l'instant le président de Réno-Dépôt, dont le propriétaire actuel est la société britannique Kingfisher, qui préfère concentrer ses activités

VOIR PAGE A 8: RONA

## Marois a appris fin mars que son budget afficherait un trou de un milliard

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Dès la fin de mars, en pleine campagne électorale, Pauline Marois savait que le budget qu'elle avait déposé deux semaines plus tôt affichait un trou de plus de un milliard.

Le ministère des Finances venait de recevoir d'Ottawa l'ajustement préliminaire du recensement de 2001 sur lequel est basé le calcul des transferts fédéraux au Québec. Le budget signé par Mme Marois prévoyait que cet ajustement — les transferts fédéraux sont calculés selon le nombre d'habitants dans chacune des provinces — fournirait 788 millions de plus au trésor québécois alors que les données obtenues du gouvernement fédéral le 27 mars montraient une diminution des transferts de 294 millions pour l'année 2003-04, un écart de 1,082 milliard, a confirmé hier Pauline Marois.

Au cours d'un entretien téléphonique, Mme Marois a souligné qu'elle avait pourtant choisi un scénario mitoyen pour établir cet ajustement de 788 millions. Les deux autres scénarios faisaient état d'un

VOIR PAGE A 8: MAROIS

## Landry veut éviter le couronnement de son successeur

■ À lire en page A 3

### INDEX

7	Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
	Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
	Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
	Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 4
	Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
	Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Feu vert aux lesbiennes pour l'insémination artificielle

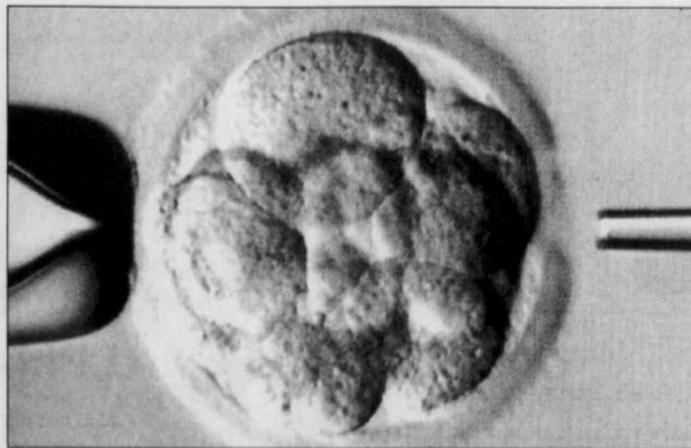
HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral s'apprête à écrire noir sur blanc dans ses lois qu'il est illégal d'empêcher les lesbiennes d'avoir recours aux nouvelles techniques de reproduction, y compris l'insémination artificielle.

C'est par son nouveau projet de loi C-13 portant sur les techniques de reproduction assistée, lequel est toujours à l'étude, qu'Ottawa apportera cette précision. Le projet de loi sera voté en troisième et dernière lecture d'ici une dizaine de jours.

L'amendement apporté aux principes du projet de loi prévoit en effet qu'il est discriminatoire d'interdire l'accès à ces techniques de reproduction sur la base de l'orientation sexuelle de la personne ou de son statut marital. En d'autres mots, les lesbiennes tout comme les femmes seules ne pourront plus se faire interdire l'insémination artificielle. C'est le député bloquiste

VOIR PAGE A 8: INSÉMINATION



Tenu par une pipette d'un bord et troué par une micro-perceuse de l'autre, cet embryon de trois jours issu de la fécondation in vitro doit passer le test. Si la cellule prélevée pour analyse s'avère être impeccable, il sera alors implanté dans un utérus. Et la nature se chargera du reste...

## Les É.-U. menacent la France à mots couverts

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE, LIBÉRATION ET REUTERS

Washington — Les États-Unis ont affirmé hier que la France devra faire face à des conséquences pour son opposition à la guerre contre l'Irak, tout en soulignant qu'elle ne serait pas pour autant « punie ».

Le secrétaire d'État, Colin Powell, avait affirmé dans une interview télévisée mardi soir que Paris allait subir des conséquences pour avoir menacé d'utiliser son droit de veto aux Nations unies pour bloquer toute résolution visant à légitimer une guerre contre l'Irak. Le département d'État a confirmé hier que la France devra faire face à des « conséquences » pour son opposition mais a aussi souligné que les deux pays restaient des « alliés ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche a également dédramatisé hier l'interprétation donnée à ces propos. La France ne sera ni « punie » ni ne devra « payer le prix » de son opposition, a affirmé Ari Fleischer.

Invité de Charlie Rose (qui anime un des plus sérieux talk-shows du paysage audiovisuel américain), Powell avait évoqué mardi soir son bras de fer avec Paris, pendant les trois premiers mois de l'année: « C'était une période très difficile [...]. Pendant que mon collègue Dominique de Villepin était en Afrique, visitant trois pays africains pour obtenir leur vote, j'étais au téléphone juste avant son atterrissage à chacune de ses escales. » Charlie Rose: « Pour dire quoi? » « Fermez l'aéroport? » Powell: « Pour m'assurer qu'il n'aurait pas les votes africains. C'était une expérience diplomatique fascinante. Mais maintenant, c'est fini, et nous devons examiner tous les aspects de notre relation à la lumière de tout cela. » Rose: « Y a-t-il des conséquences pour qui se dresse comme cela contre les États-Unis? » Colin Powell répond sans hésiter: « Oui. » Le secrétaire d'État n'a pas précisé la nature de ces conséquences.

Les États-Unis pourraient chercher à exclure la France de décisions stratégiques de l'OTAN, a indiqué

VOIR PAGE A 8: PARIS

## Toronto, ville à éviter à tout prix, selon l'OMS

Un verdict totalement injustifié, répondent les autorités ontariennes

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Tout Toronto s'est opposé de façon virulente hier à la décision de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de placer la Ville reine sur la liste noire des pays à éviter en raison de l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) qui y sévit depuis mars dernier. Dans la métropole ontarienne, on craint maintenant que la débâcle économique provoquée par cette décision ne cause plus de torts que le virus lui-même.

« Notre équipe est fortement déçue par la directive de l'OMS. Nous voyons une réaction excessive. Toronto demeure sûr. Toute personne qui doit se rendre à Toronto doit se sentir rassurée. Le risque continue d'être faible », a insisté hier le commissaire à la santé de l'Ontario, le D<sup>r</sup> Colin D'Cunha.

Ce dernier a énergiquement dénoncé la décision de l'OMS, annoncée hier matin, de placer Toronto sur la liste des destinations à éviter, au même titre que Pékin et la province chinoise de Chanxi, maintenant considérées comme autant de foyers d'infection de l'épidémie de SRAS. Ces destinations s'ajoutent ainsi à celles de Hong Kong et de la province de Guangdong, déjà identifiées le 2 avril dernier par l'OMS comme des lieux à proscrire pour les voyageurs.

Or, selon les autorités ontariennes de santé, le verdict posé par l'OMS est totalement injustifié. Bien qu'un 16<sup>e</sup> décès dû au SRAS ait été déploré hier matin en Ontario, le D<sup>r</sup> D'Cunha a soutenu que le bilan des 10 derniers jours témoigne d'une baisse des cas de SRAS en Ontario (de 35) et d'une épidémie essentiellement

VOIR PAGE A 8: TORONTO

LES ACTUALITÉS

Le milieu de l'éducation appréhende des compressions

Jean Charest a promis des investissements de un milliard en cinq ans, mais c'était avant qu'il ne connaisse la situation financière réelle

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD LE DEVOIR

Les spéculations entourant le cratère possible de deux milliards dans le dernier budget Marois, et la décision du premier ministre élu Jean Charest de faire la lumière sur la situation financière du gouvernement par l'entremise du vérificateur général...

C'est toujours inquiétant quand on voit que le budget global est supposé dans le rouge, affirme André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Une heure et demie d'enseignement de plus au primaire — pour un total de 100 millions de dollars

par année —, l'anglais dès la première année du primaire, le report de la réforme au secondaire d'une année au moins, l'augmentation de l'enveloppe des universités, le soutien des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT), une commission parlementaire sur la création d'un ordre professionnel des enseignants.

La campagne électorale aura permis au Parti libéral d'afficher ses couleurs en matière d'éducation et de présenter des engagements avoisinant le milliard de dollars de plus en cinq ans.

Interrogé en cours de campagne sur les scénarios possibles advenant une situation financière difficile, le chef du Parti libéral, Jean Charest, avait indiqué que le maintien du déficit-zéro et un réinvestissement en santé constituait des priorités inévitables, prioritaires à la baisse des impôts.

alors pas partie de cet inébranlable dont M. Charest parlait.

Gaétan Boucher, président de la Fédération des cégeps, croit que le maintien des coûts de système, évalués par le dernier budget Marois à 395 millions pour les trois paliers de l'éducation, est un «inconcevable». Il attend du gouvernement Charest une protection immuable des priorités évoquées en cours de campagne, la santé et l'éducation.

La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Johanne Fortier, voit dans ces rumeurs financières des derniers jours une possible stratégie politique visant à réduire l'appétit des nombreux demandeurs.

«Les spéculations des derniers jours sont peut-être simplement une tactique politique pour freiner les demandes du milieu», explique Mme Fortier. Le parti a fait plein de promesses en cours de campagne, et il essaie de se prémunir.

Politiquement, on les voit venir.

Mais la création possible d'un ordre professionnel inquiète grandement le syndicat, qui s'y est toujours fermement opposé, et «montera aux barricades là-dessus» s'il le faut. L'heure et demie d'enseignement supplémentaire au primaire soulève aussi quelques interrogations: «L'engagement de deux heures du PQ nous avait été présenté comme un engagement ferme, pas une promesse électorale. Est-ce que ça tient toujours?», demande Mme Fortier, dont le syndicat devra reprendre avec ce nouveau gouvernement des négociations interrompues par la campagne.

Ce temps supplémentaire d'enseignement devrait être laissé à la discrétion des conseils d'établissement des écoles, qui pourront opter pour les arts, l'anglais ou l'activité physique, croit André Caron. Quant au report de la réforme,

FCSE et FSE divergent d'opinion. «Nous sommes prêts», blague M. Caron, reprenant le refrain électoral de M. Charest. «S'il faut retarder pour mieux consolider, attendons», affirme Mme Fortier.

La récente loi 124, qui officialise les plans de réussite lancés par le PQ, pourrait-elle être révoquée? «Les échanciers risquent d'être reportés, sans plus», croit André Caron, qui comme Gaétan Boucher, ne voit pas comment on pourra revenir sur la loi. «On se demande vraiment ce que les libéraux en pensent, d'autant plus que le travail est vraiment enclenché dans les écoles», ajoute Johanne Fortier.

Il a été impossible d'obtenir des commentaires de la part des universités sur les attentes de ce milieu, auquel le PL a notamment promis un ajout annuel de 60 millions de la subvention gouvernementale et un gel des frais de scolarité pour la durée d'un premier mandat.

Recours collectif

Silence sur la coloration du saumon

LOUIS-GILLES FRANCŒUR LE DEVOIR

Au moment où le Québec songe à s'engager dans l'élevage de salmonidés en mer, un recours collectif totalisant plusieurs dizaines de millions de dollars dans chaque cas a été intenté hier à Seattle contre trois des plus importantes chaînes alimentaires des États-Unis parce qu'elles ont caché à leurs consommateurs le fait que le saumon d'élevage qu'elles vendent depuis des années est coloré artificiellement.

Les salmoniculteurs de la côte ouest américaine et surtout canadienne utilisent du «Salmofan» pour que la chair des poissons d'élevage, qui serait normalement grise et peu appétissante selon les critères culturels nord-américains, prenne une teinte rose, similaire à celle des saumons sauvages. Cette coloration artificielle induit en erreur la plupart des consommateurs qui pensent déguster l'espèce sauvage, fort différente sur le plan alimentaire, allégué la poursuite intentée en vertu des lois sur l'affichage des colorants chimiques utilisés en alimentation.

Le plus répandu des colorants est le canthaxanthin, dont les effets sur la santé sont suffisamment préoccupants pour que l'Union européenne ait demandé à ses pisciculteurs d'en réduire sensiblement l'usage en élevage. Ce produit est un antioxydant souvent vendu en capsules, qui est réputé réduire le risque de cancer de la peau et que d'autres utilisent pour la colorer.

Le recours collectif, qui vise à dédommager les consommateurs américains induits en erreur, cible quelque 6000 magasins d'alimentation des trois chaînes, répartis dans 30 États. On reproche aux trois chaînes d'avoir enfreint les lois fédérales américaines qui exigent l'identification des colorants utilisés en alimentation. La fausse sécurité causée par cette coloration aurait de plus caché aux consommateurs le fait que ces poissons d'élevage provoquent une lourde contamination bactérienne, aux antibiotiques et à différents pesticides aux abords des piscicultures. La poursuite soutient qu'il y a eu fausse représentation quant aux effets bénéfiques de ce produit alimentaire car, selon le département américain de l'Agriculture, le saumon d'élevage affiche un taux de gras insaturé trois fois plus élevé que ses cousins de la mer.

L'industrie piscicole de la Colombie-Britannique est indirectement mais clairement visée par cette poursuite dirigée contre ses principaux débouchés.

Le droit à l'avortement est encore compromis

Certains intervenants du milieu de la santé n'hésitent pas à mentir sur les services offerts

HÉLÈNE BUZZETTI DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

L'avortement est peut-être légal au Canada, mais l'accès à ce service dépend encore beaucoup de la volonté individuelle des intervenants du système de santé et de leurs convictions personnelles. Et si la situation est meilleure au Québec, la province est toujours en contravention de la loi fédérale en s'obstinant à ne pas rembourser les avortements effectués en clinique privée.

C'est ce qu'on apprend à la lecture de l'étude réalisée par l'Association canadienne pour le droit à l'avortement (ACDA), rendue publique hier.

C'est en effet au Québec qu'on retrouve la plus forte proportion d'hôpitaux offrant des services d'avortement, avec 39 institutions pour un taux de 34,8 %. L'Ontario arrive deuxième avec un taux de 23 %, alors que trois provinces de l'Ouest (Alberta, Manitoba et Saskatchewan) affichent les pires scores avec des taux d'à peine 5 %, 3 % et 4 % respectivement. L'Île-du-Prince-Édouard n'en offre toujours pas.

Au-delà des chiffres, toutefois, une série d'obstacles pernicieux se dressent sur la route des femmes désireuses de subir un avortement. L'information leur est sciemment mal communiquée et leur droit à l'avortement est ainsi compromis, soutient l'organisme. «Les femmes sont sou-

vent traitées avec partialité et condescendance par des gens qui les privent de leur liberté de choix en matière de reproduction», écrit l'ACDA dans son étude.

L'enquête

Pour réaliser cette enquête, une chercheuse de l'ACDA a contacté 612 hôpitaux dans toutes les provinces en se présentant comme une jeune femme de 20 ans enceinte de 10 semaines nouvellement arrivée dans la région et n'ayant pas de médecin de famille. L'organisme a également fait circuler un questionnaire auquel 295 hôpitaux ont répondu.

Constat: dans bien des cas, l'information reçue par la chercheuse au téléphone ne corres-

pondait pas aux services vraiment disponibles. Par exemple, la personne-contact à l'hôpital a indiqué à la femme qu'aucun service d'avortement n'était disponible alors que l'hôpital pratiquait cette intervention.

La chercheuse s'est aussi fait raccrocher au nez dans une quinzaine d'établissements et dans autant d'autres cas, on l'a référée à un organisme pro-vie après que la téléphoniste eut refusé de lui fournir les renseignements demandés. On rapporte aussi, d'après des témoignages entendus, que certains intervenants médicaux laissent entendre que l'avortement est illégal au Canada.

L'ACDA réclame au gouvernement fédéral de mettre sur pied une ligne téléphonique répertori-

ant les services d'avortement au pays et permettant d'enregistrer les plaintes.

L'ACDA s'inquiète par ailleurs de l'absence de relève dans le corps médical. Les médecins pratiquant cette intervention se font rares et vieillissent. Une organisation canado-américaine d'étudiants en médecine fait toutefois pression pour que l'avortement soit inclus aux programmes des universités. «Un étudiant peut sortir de l'université sans savoir comment pratiquer un avortement mais aussi jamais avoir pu assister à une telle intervention. Et il est prouvé qu'un médecin qui a été en contact avec des avortements est plus susceptible d'être pro-choix», explique la porte-parole Kate Greenaway.

EN BREF

Moratoire

(PC) — Le ministre fédéral des Pêches, Robert Thibault, annoncera vraisemblablement aujourd'hui un moratoire complet sur la pêche à la morue au large de la côte nord-

est de Terre-Neuve et dans le golfe de Saint-Laurent. M. Thibault a convoqué les médias en matinée à Saint-Jean de Terre-Neuve et en début d'après-midi à Rimouski. À son cabinet, on n'a toutefois pas voulu donner de précisions sur l'annonce.

CONCOURS LE DEVOIR AUSTRIAN AIRLINES Vienne Romantique. En collaboration avec AUSTRIAN AIRLINES. Includes image of an airplane and a building in Vienna.

Club 402-HOMME 50% et plus Grand solde printemps/été. Includes list of clothing items and prices: Costumes importés d'Italie, Vestons ou blazers importés d'Italie, Coupe-vents importés d'Italie, Pantalons importés d'Italie, Chemises importées d'Italie.

Deslongchamps femme enceinte. Includes image of a pregnant woman.

Rabais exceptionnels offerts du 24 au 30 avril 2003 Solde ménage du printemps. Includes image of a vase and list of items: plantes, cache-pots, vases, terra cotta, chinoiseries, chandeliers, objets déco. Also includes ALPHA logo and address: 230, rue Peel, Montréal.

LE DEVOIR Retournez à: Concours Vienne, 2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1. Includes registration form with fields for name, address, phone, and subscription options.

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS



Michel David

## Le censeur

**B**ernard Landry aurait au moins pu nous épargner cette énormité: «C'aurait été mieux si quelqu'un s'était présenté contre moi.» Il faut être culotté! En janvier 2001, il a tout fait pour décourager ceux qui auraient peut-être pu lui contester la succession de Lucien Bouchard.

A ce moment-là, il ne semblait voir aucune nécessité à ce débat d'idées qu'il appelle aujourd'hui de tous ses vœux. Les siennes lui suffisaient amplement.

En confirmant son intention de demeurer encore quelque temps à la tête du PQ, sans préciser la durée de ce séjour, M. Landry risque plutôt de déclencher une lutte d'autant plus déchirante que celle-ci devra se dérouler en coulisses. «Tout ce qui est bousculé est moins vrai», disait-il hier. C'est bien possible, mais on pourrait lui opposer cet autre proverbe, selon lequel tout ce qui traîne se salit.

Personne ne peut lui reprocher de vouloir donner la réplique à Jean Charest durant la courte session parlementaire de juin prochain. Il faudrait plutôt lui en être reconnaissant, mais à partir du moment où il confirme qu'il ne sera plus là aux prochaines élections, sa présence va rapidement devenir un sérieux problème.

A partir du moment où «chacun peut laisser libre cours à ses ambitions», comme M. Landry le dit lui-même, la cohésion de l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale va forcément en souffrir.

Le chef sortant sait parfaitement que la course est déjà commencée, mais à l'entendre évoquer «un horizon compatible avec une vraie course et un vrai débat d'idées», il n'est pas difficile de comprendre qu'il va faire en sorte que le congrès au leadership soit reporté au printemps 2004.

Autrement dit, il entend donner aux rivaux de Pauline Marois, à commencer par François Legault, que d'aucuns présentent comme son dauphin, tout le temps de s'organiser et éviter ainsi que Mme Marois ne mette tout le monde devant un fait accompli, comme il l'avait lui-même fait.

M. Landry a dit vouloir «regarder les échéanciers selon les statuts et règlements» du PQ. Il n'y a cependant aucune contrainte. Le Conseil national dispose en effet de toute la latitude requise pour fixer les modalités d'une élection au suffrage universel des membres pouvant être tenue «au moment jugé opportun».

Il doit justement se réunir le 14 juin prochain, mais on ne pourra évidemment rien décider s'il n'a pas annoncé la date de son départ. Dans le camp de Mme Marois, on s'est déjà fait à l'idée qu'au lieu du sprint espéré, il faudra courir un marathon, avec tous les ajustements que cela comporte. Sa patience aura toutefois des limites.

En 35 ans d'existence, Pierre Marc Johnson est le seul chef du PQ à avoir subi l'épreuve d'une course au leadership. À l'exception de Jacques Parizeau, qui n'a cessé de hanter ses successeurs, tous ont cependant observé scrupuleusement leur devoir de réserve. Aucun n'a cherché à influencer sur les orientations que prendrait le parti après son départ.

Le faux départ de M. Landry donne l'impression qu'il entend jouer un rôle de censeur, qui s'assurera que les aspirants à sa succession ne s'éloignent pas trop des sentiers battus. Il a insisté, hier, sur la nécessité de faire l'analyse de la défaite du 14 avril et d'en tirer les bonnes conclusions. L'exercice est sans doute nécessaire, mais il débouche sur un avenir dont M. Landry ne fait plus partie.

Déjà, il a fixé deux «bornes» à ne pas franchir: la souveraineté et ce qu'il a appelé une «vision progressiste des choses», autrement dit le «modèle québécois». Certes, on peut apporter certaines retouches, mais à la condition de ne rien remettre en question.

Supposons qu'un candidat propose de mettre au rancart cette union confédérale dont M. Landry semble avoir fait son nouveau credo, mais qui n'a jamais fait l'objet d'un débat au sein des instances du PQ, et de revenir à l'indépendance tout court. Que dirait M. Landry?

C'est toujours le problème au PQ. En principe, tout est «sur la table», mais dès que quelqu'un émet une idée un peu osée, il est immédiatement cloué au pilori. M. Landry a lui-même été victime de cette censure, il y a quelques années, quand il a osé reprendre à son compte l'idée d'un groupe d'intellectuels souverainistes regroupés autour de sociologue Pierre Drouilly, qui suggéraient la tenue d'un référendum axé sur la notion de peuple québécois, en réplique au jugement de la Cour suprême.

Au lendemain des élections de 1998, Lucien Bouchard avait convié les souverainistes à un autre grand «brassage d'idées». Des personnalités aussi peu suspectes de crypto-fédéralisme que Guy Bouthillier et Pierre de Bellefeuille ont eu le malheur de préconiser une approche «gradualiste» de la souveraineté. Joseph Facal, qui avait fait écho à cette proposition, a été aussitôt rappelé à l'ordre par M. Bouchard lui-même.

Après avoir vilipendé ce même Facal, qui plaquait pour une sérieuse révision du rôle et de la taille de l'État, au lendemain des élections partielles du 17 juin, M. Landry avait finalement incorporé sa proposition à son propre plan d'action en novembre dernier. Dès que l'ADQ a cessé de représenter une menace, la proposition a pris le chemin des tablettes. Il a fallu que M. Facal le «coule» au *Journal de Montréal*, la semaine dernière, pour qu'on sache ce qu'il contenait.

M. Landry devrait faire confiance aux militants péquistes: ils sont tout à fait capables de distinguer eux-mêmes les vessies des lanternes.

m david@ledevoir.com

La course à la succession est lancée

## Landry ne veut pas d'un couronnement

Le président du Parti québécois refuse de préciser le moment de son départ

TOMMY CHOUNARD  
DE NOTRE BUREAU DE  
QUÉBEC

Réflexion faite, Bernard Landry entend conserver son titre de président du Parti québécois et occuper le poste de chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale jusqu'à ce que son parti lui ait trouvé un successeur au terme d'une «vraie» course au leadership.

S'il n'a pas voulu préciser le moment exact de son départ, sauf en soulignant qu'il ne dirigera pas les troupes péquistes lors des prochaines élections générales, Bernard Landry souhaite rester suffisamment longtemps pour éviter le couronnement d'un successeur et lancer un profond débat d'idées afin de renouveler le PQ. «Je pense qu'il faut qu'il y ait une vraie course au leadership, et que cette course soit accompagnée par un vrai débat d'idées», a affirmé hier le politicien de 66 ans lors d'une conférence de presse faisant le point sur son avenir politique.

Bernard Landry relève la responsabilité de fixer la date de son départ aux instances de son parti. Le chef péquiste entend en effet rencontrer les différentes instances du PQ et déterminer le moment du lancement officiel de la course au leadership, a-t-il précisé. «Si on veut qu'il y ait un vrai débat, il faut que les instances soient d'accord et soient mobilisées. Il faut que je parle aux militants dans un conseil national, que je les lance dans la voie de ce débat. C'est pour ça que je ne peux pas préciser la date aujourd'hui», a ajouté le premier ministre défait.

Le prochain conseil national du PQ aura lieu le 14 juin. L'exécutif national sera saisi du dossier du départ de M. Landry et de la course au leadership la semaine prochaine, après quoi le bureau national se penchera aussi sur la question. C'est au sein de ces instances que les échéanciers de la course au leadership seront fixés et que la date d'un congrès du PQ, qui pourrait se tenir à l'automne 2003 ou au printemps 2004 par exemple, sera arrêté.

Bernard Landry prévient cependant les candidats éventuels à sa succession à la présidence du PQ — comme Pauline Marois, François Legault et André Boisclair — de ne pas se lancer trop hâtivement et activement dans une course au leadership. «Je vais leur demander la plus grande prudence. Notre devoir d'État, c'est de faire l'opposition et de mettre l'éclairage sur les failles du gouvernement qui s'en vient, et non pas l'éclairage sur une activité importante mais interne de notre parti», a-t-il indiqué.

Bernard Landry estime toutefois que rien n'empêche les prétendants à la présidence du PQ d'investir des efforts pour se tailler une place de choix en vue de la course au leadership. «Chacun peut laisser libre cours à ses ambitions, se former des réseaux», a-t-il souligné, tout en indiquant qu'il s'impose une «neutralité absolue» quant à sa préférence sur son successeur. «Je vais m'adapter aux intérêts d'un parti et la volonté des militants», a-t-il précisé.

«Je n'ai pas les éléments nécessaires aujourd'hui pour faire l'évaluation [du moment de mon départ]. Il n'y a pas d'urgence: personne ne me dit quitte et quitte bientôt. Tous sont satisfaits que je reste, car ils m'ont demandé de rester», a dit M. Landry. La semaine dernière, le conseil des ministres et le caucus des députés péquistes ont exprimé à l'unanimité le souhait que Bernard Landry demeure leur chef aussi longtemps qu'il le souhaite. Peu importe la date



Bernard Landry

fixée pour son départ, il faudra «que ce soit un horizon compatible avec une vraie course et un vrai débat d'idées», a précisé le chef péquiste.

Bernard Landry estime que sa démarche ne se compare en rien à celle du premier ministre Jean Chrétien. «La course [à sa succession] était commencée des mois avant que Chrétien décide de la date de quitter [février 2004]. Moi, personne n'en a parlé avant le 14 avril», a-t-il souligné. Les prétentions des aspirants candidats Marois, Legault et Boisclair sont tout de même connues depuis longtemps. Bernard Landry a d'ailleurs souligné qu'il «aurait aimé» que quelqu'un se présente contre lui en 2001 lorsqu'il a succédé à Lucien Bouchard. Pauline Marois avait cependant décidé de ne pas prendre part à une course contre M. Landry.

En fait, la dernière course au leadership au Parti québécois remonte à 1985. Pierre Marc Johnson avait succédé à René Lévesque le 29 septembre en recueillant 58,5 % des votes des militants péquistes, contre 20 % pour Pauline Marois. Bernard Landry s'était désisté au milieu de la course. M. Johnson, assermenté premier ministre le 3 octobre, s'était fait battre par Robert Bourassa lors des élections du 2 décembre.

Bernard Landry estime qu'il reste en poste dans l'intérêt du parti et qu'il ne dirigera pas ses troupes aux prochaines élections générales dans le même intérêt. «J'ai fait ce que j'avais à faire. J'ai fait ma part. J'ai été membre du conseil des ministres pendant 18 ans, il n'y a pas de ministères que je n'ai pas occupés», a-t-il ajouté.

Deux raisons poussent le chef péquiste à prendre la décision de demeurer en place le temps qu'il faudra, une décision prise à l'issue de consultations auprès de proches conseillers et après une réflexion qui aura duré une semaine. D'abord, Bernard Landry entend former

et diriger une opposition «solide» et «forte» avec les 45 députés péquistes élus le 14 avril. Il a d'ailleurs d'ores et déjà commencé à former son cabinet fantôme et répartir les dossiers entre les députés. «La population a fait de nous l'opposition officielle, et c'est mon devoir de préparer cette opposition», a-t-il souligné.

Ensuite, Bernard Landry souhaite alimenter un débat d'idées au sein du Parti québécois avant de tirer sa révérence. «Un parti qui subit une défaite électorale a beaucoup de travaux à faire, de remises en question, d'inventaires des causes de la défaite. Il faut aussi voir l'impact de ces causes sur nos politiques, nos idées, nos programmes. Alors, je vais faire en sorte que ce processus s'organise le mieux possible», a-t-il affirmé.

«Dans tout débat d'idées au Parti québécois, il faudra tenir en compte des principes fondamentaux qui ont créé ce parti et qui le font vivre: la souveraineté nationale et une vision progressiste des choses, a-t-il ajouté. Je pense que nul dans quelque débat que ce soit ne va franchir ces deux bornes. Mais il y a de la place. Le Labour Party était un parti socialiste, mais Tony Blair est revenu avec le New Labour, sans renier son parti et ses principes, mais en les rajeunissant et en les modernisant.»

Un séjour dans l'opposition pour le PQ pourrait, selon lui, raviver la flamme souverainiste auprès des Québécois et fouetter l'ardeur des militants péquistes. «Historiquement, quand on est allé dans l'opposition, ça nous a permis de nous refaire», a-t-il conclu.

Quoi qu'il adienne, Bernard Landry entend défendre la cause souverainiste, «peut-être plus qu'avant», a-t-il précisé. Le chef péquiste a spécifié qu'il avait fait avancer la question nationale lors de son passage au pouvoir, notamment en bâtissant une «économie forte», en nommant des institutions avec le terme «national» plutôt que «provincial».

## Les partisans de Marois ne veulent pas attendre une année

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Bernard Landry envisage de tirer sa révérence au printemps 2004 au grand dam des partisans de l'aspirante Pauline Marois qui souhaitent la tenue à l'automne d'une course à la direction du Parti québécois.

Que l'élection du nouveau chef du Parti québécois ait lieu au printemps 2004 plutôt qu'à l'automne 2003, c'est «à voir», a indiqué Bernard Landry au cours d'un point de presse, ajoutant qu'il faut que ce soit un horizon compatible avec une vraie course et un horizon compatible avec un vrai débat d'idées.

Mais avant de préciser l'échéance qu'il favorise, M. Landry a dit qu'il allait avant tout en discuter avec les instances du parti, notamment lors de la réunion de l'exécutif national du PQ la semaine prochaine.

De son côté, la première vice-présidente du PQ, Marie Malavoy, a souligné que la tenue d'une course au leadership en novembre est exclue puisque les libéraux fédéraux procéderont à l'élection de leur nouveau chef. Il faudrait que ce soit avant ou après.

Hier, dans les milieux péquistes, tous saluaient la décision de rester de Bernard Landry. «Il répond vraiment à ce que tout le monde souhaitait», estime Mme Malavoy. Mais chez les partisans de Mme Marois, bien qu'on eût déploré un départ précipité de M. Landry, on estime que six mois, c'est bien suffisant de tenir les débats nécessaires et élire le successeur au chef actuel. On souligne que M. Landry se doit de rester neutre et qu'il ne pourra pas, de toute manière, participer de façon intense au débat sur le rajeunissement du parti.

Élu dans Masson, Luc Thériault, qui se qualifie de non aligné, croit que Bernard Landry a pris la bonne décision en ne précisant pas d'échéance et s'en remettant aux instances du parti. Il souhaite pour sa part et «pour le bien du parti», a-t-il soutenu, que l'élection du nouveau président du PQ ait lieu au printemps 2004. «Pour M. Bouchard, il n'y a pas eu de course, pour M. Landry non plus. Il ne faut pas que ce soit une pseudo-course à la chefferie», dit-il. M. Thériault ne voit pas les membres du PQ vendre des cartes de membres en plein été, 90 jours avant un congrès tenu à l'automne. «Cette course à la chefferie, ce sera celle des membres et non pas d'un conclave», espère-t-il.

Le président de l'association péquiste de Mercier, François Rebello, qui appuie activement François Legault, estime que les partisans de ce dernier sont prêts pour une course dans six mois comme dans un an. «Je suis peut-être trop optimiste, mais je pense qu'on aurait pu gagner même en septembre. Je ne suis pas d'accord avec l'analyse qui dit qu'on n'est pas en position de force sur le terrain. On est loin d'être 4000 milles en arrière», a livré M. Rebello hier.

EN BREF

## Marijuana: Cauchon réitère ses intentions

(Le Devoir) — Le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, veut toujours rendre publique, avant l'été, la position définitive du gouvernement Chrétien sur la décriminalisation de la marijuana. «Je compte faire connaître cette position très prochainement, avant l'été», a-t-il indiqué hier à la presse. Il ne sait toutefois pas si cela aura lieu avant ou après la reprise des audiences de la Cour suprême dans trois causes concernant la marijuana. La Cour avait décidé, en décembre dernier, de reporter au mois de mai l'audition de ces causes afin de laisser au ministre le temps de clarifier ses intentions sur la décriminalisation puisque celles-ci semblaient contredire le mémoire de ses propres avocats. De plus, au moins trois cours provinciales ont conclu depuis que l'article du Code criminel sur la possession simple de marijuana n'avait plus d'effet puisque le gouvernement ne l'a pas modifié comme le lui avait prescrit une cour ontarienne en 2000. Ottawa avait un an pour agir, ce qu'il n'a pas fait. Il a plutôt porté les décisions en appel. M. Cauchon a d'ailleurs

rappelé hier que la loi s'appliquait toujours. Il n'a pas expliqué pourquoi l'annonce de sa politique tardait tant ni si cela était attribuable à la résistance de certains ministres ou à l'inquiétude des autorités américaines.

## Walkerton: deux personnes accusées

(PC) — Des accusations criminelles ont été officiellement portées contre les frères Koebel, qui géraient le réseau de distribution d'eau potable de Walkerton en Ontario, au moment de la contamination à la bactérie *E. coli*. Stan Koebel, responsable municipal de l'eau, fait face à sept accusations, dont celles d'avoir mis en danger la santé du public, fabrication de faux documents et abus de confiance. Son frère Frank Koebel, un contremaître, fait face à cinq accusations de même nature. Sept personnes sont décédées et environ 2000 sont devenues malades après avoir bu de l'eau contaminée par la bactérie *E. coli* en mai 2000. Les frères Koebel ont admis, durant l'enquête publique sur cet événement, avoir falsifié des analyses d'eau et des rapports. Ils ont également admis avoir omis de désinfecter l'eau selon les normes.

**g a** Galerie d'Art

**Le dur désir de durer**  
Clôture de l'exposition  
Le samedi 26 avril 2003 à 11 heures

Viennoiseries et conférence  
Invité: monsieur Jean Dumont

Exposants: Bellefleur, Pellan, DeTonnancour, Barbeau, Borduas, Ferron, Gauvreau, Leduc, Mousseau, Riopelle, Belzile, Jérôme, Beaulieu, Carreau, Frère Jérôme, Letendre, Vilalonga.

**5157, boul. Saint-Laurent, Montréal**  
Prière de réserver (514) 279-4247

## • LES ACTUALITÉS •

VAL-DAVID

# Desjardins épouse la cause des expropriés de Guindonville

« Se faire jeter à la rue de même, franchement, c'est de l'abus de pouvoir direct! »

Le dossier n'est pas clos pour les délogés de Val-David — une dizaine de locataires dont les maisonnettes seront démolies pour faire place dès l'automne à un stationnement. De nouveaux recours s'offrent à eux et ils peuvent dorénavant compter sur l'appui de Richard Desjardins.

JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

Pour Richard Desjardins, l'affaire est entendue. Le démantèlement de Guindonville — le quartier de Val-David qui tire son nom de son propriétaire Yvon Guindon, qui y a construit de modestes logis il y a 50 ans —, « c'est clairement une attaque contre les pauvres », disait-il cette semaine au *Devoir*.

Dimanche, au lendemain de son spectacle au Patriote de Sainte-Agathe, le poète-chansonnier s'est rendu à Guindonville, a rencontré des locataires qui seront évincés et certains de leurs supporters. De là, il a décidé d'écrire une lettre ouverte, publiée aujourd'hui dans les pages du *Devoir*, pour faire part de son indignation face à la décision municipale.

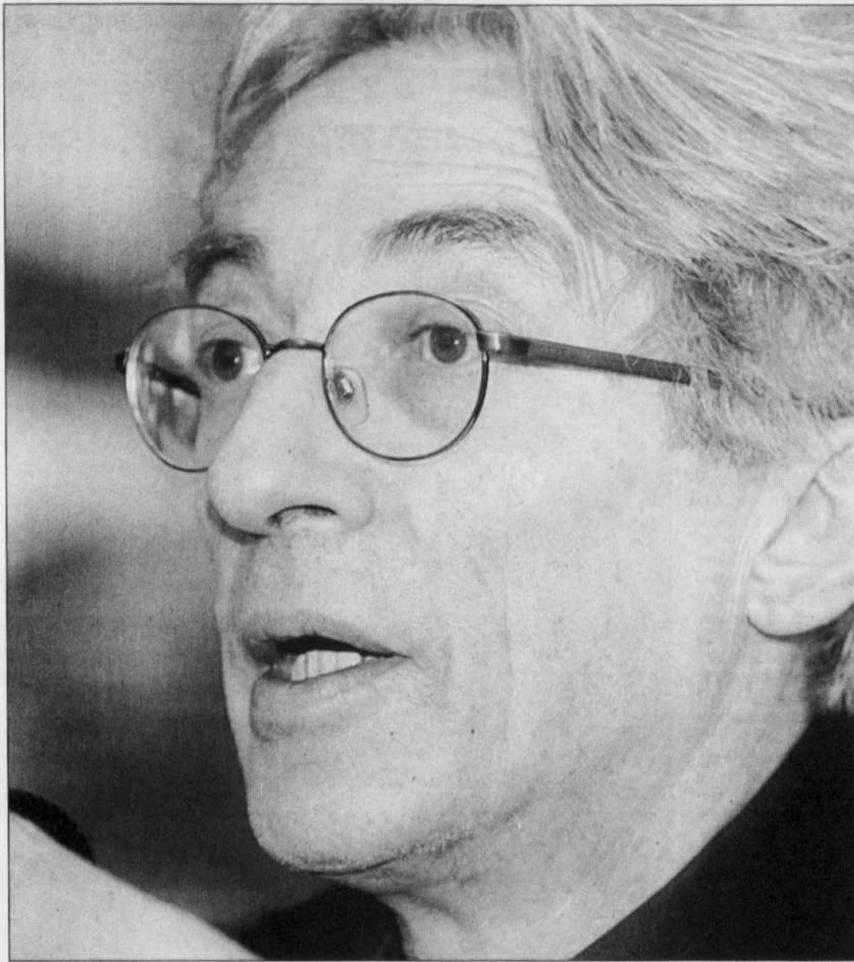
Les arguments invoqués par la Ville — la nécessité d'avoir un stationnement à cet emplacement précis pour desservir le parc régional, la vétusté des maisons qu'on y trouve, les coûts plus élevés d'installer le stationnement ailleurs — lui apparaissent de purs prétextes pour faire place nette.

« Se faire jeter à la rue de même, franchement, c'est de l'abus de pouvoir direct! [...] Des conseils municipaux schizophrènes par rapport à leur population, proches des entrepreneurs, c'est assez répandu au Québec. J'appelle ça des politiciens promoteurs. Ils mettent sur le même pied le coût d'un humain et le coût du ciment. »

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, Val-David était un lieu d'accueil pour des artistes en tout genre, sans trop de moyens, rappelle-t-il. Lui-même, à ses débuts, venait chanter chez Coco, une salle qui était aussi propriété d'Yvon Guindon. « Une fois, on a même fait un show-bénéfice parce que Coco s'était fait voler sa bière », raconte-t-il en riant.

« Les premiers qui te donnent un coup de main, t'oublies jamais ça », poursuit-il. D'où son intérêt pour l'histoire de Guindonville, témoignage de l'échelle humaine de Val-David. Il ne faut pas que la démolition planifiée par la Ville ait lieu, affirme-t-il.

Son appui vient à point nommé. Forte d'un avis d'expropriation, la



On connaissait les préoccupations environnementales de Richard Desjardins. Aujourd'hui, il fait la démonstration de son engagement social.

Ville deviendra propriétaire des lieux le 1<sup>er</sup> mai et les locataires doivent quitter pour le 1<sup>er</sup> juillet. On leur a offert un dédommagement, qu'ils n'ont pas encore accepté. Leur méfiance a grandi quand ils ont reçu la visite, inattendue, d'un huissier la semaine dernière. Après des mois de bataille pour sauver Guindonville, c'était trop. « J'avais baissé les bras », raconte-t-il hier le porte-parole des locataires, Jean-Pierre Charce.

Mais depuis, toute une série de petits événements a relancé le dossier. Le passage de Richard Desjardins dans les Laurentides a incité les locataires à le contacter, d'autant plus qu'il avait déjà signé, au début de février, une pétition de plus de 1200 noms s'opposant à l'éviction — tout comme Gilles Vigneault, Richard Séguin et Michel Rivard.

De plus, leur avocat va déposer une requête en Cour supérieure pour que l'expropriation, qui ne

présente pas de caractère d'urgence, soit reportée à l'automne. Cela mènerait à la tenue des élections municipales, début novembre.

D'ici là, d'autres avenues pourraient être explorées pour la construction du stationnement, dont la nécessité ne fait pas de doute mais dont l'emplacement pose problème. Trois sites avaient été étudiés par la Ville l'an dernier, deux avaient été rejetés pour des questions de coûts, de localisation et de faisabilité. Guindonville avait été retenu pour ces raisons mais aussi parce qu'on pouvait ainsi se débarrasser d'un bidonville, comme on peut le lire dans un document de la Ville.

Or des gens regroupés autour de Pierre Gougoux — spécialiste des sports de plein air bien connu dans la région — veulent relancer l'idée d'envoyer le stationnement au mont Plante voisin, quitte à tenir un référendum sur le sujet.

« Il y a encore quelque chose à faire parce que la décision est inhumaine, qu'elle n'est pas juste pour la réputation de Val-David et qu'elle ne représente pas la volonté de la population », dit M. Gougoux. Je suis pour la protection de l'environnement. Mais l'être humain fait partie de l'environnement. Des parcs Forillon, il ne faut plus que ça existe. »

Enfin, comme la Ville n'entend pas profiter des programmes gouvernementaux de construction de logements sociaux, qui auraient pu servir à reloger les gens évincés, un petit groupe a décidé de dresser une liste de gens qui cherchent des logements à Val-David. Histoire de démontrer que les logements qu'on y trouve sont de plus en plus réservés aux touristes et loués à la semaine ou au mois. Et de faire voir que les locataires de Guindonville ne sont pas de mauvaise foi quand ils disent avoir de la difficulté à se reloger.

Parc Jarry

# Tennis Canada maintient le cap

Les plans d'aménagement soumis ne seront pas modifiés même s'ils n'ont pas passé le test de l'Office des consultations publiques

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Tennis Canada n'a pas l'intention de modifier ses plans d'aménagement au parc Jarry comme le recommande l'Office de consultation de Montréal (OCPM) dans son rapport publié la semaine dernière. Selon Eugène Lapière, directeur de Tennis Canada, il est faux de prétendre que l'agrandissement du Centre de tennis aura pour effet de réduire les espaces verts accessibles au public.

Eugène Lapière ne comprend pas les objections présentées par l'OCPM dans son rapport remis au maire Gérald Tremblay et craint qu'une « différence d'interprétation » ne mette en péril son projet. « Je crois que certains éléments de notre projet ont été mal saisis », dit-il.

Tennis Canada a soumis un plan d'aménagement de 12,8 millions visant à améliorer ses installations sportives du parc Jarry et prévoyant l'ajout de courts de tennis intérieurs, la construction d'un second stade et le déplacement de terrains de tennis extérieurs.

Au terme de consultations tenues au cours des mois de février et mars, l'OCPM recommande au conseil municipal « de ne pas adopter le projet de règlement tel que proposé car il entraînerait une perte nette d'espaces verts accessibles au public dans le parc Jarry. » Du même souffle, l'Office estime que la Ville devrait tout de même autoriser sans tarder l'agrandissement des tennis intérieurs et l'aménagement du stade. Ce qui cause problème, c'est l'échange de terrains prévu entre la Ville et Tennis Canada afin de permettre de déplacer cinq courts de tennis extérieurs. Ce réaménagement excéderait de plus de 4000 mètres carrés la superficie de terrain accordée en 1995 à Tennis Canada.

Eugène Lapière rétorque que le parc Jarry ne perdra pas un pouce carré d'espace vert et que les espaces libérés le long des installations sportives seront aménagés en promenade, facilitant la circulation piétonnière sur le site. « Nous avons modifié nos plans initiaux pour satisfaire les citoyens qui

ne voulaient pas qu'on déplace la piscine et l'enclos à chiens », rappelle-t-il. A ses yeux, la plus récente proposition améliorera la qualité des espaces verts et ne pas l'autoriser pourrait hypothéquer la tenue des Internationaux de tennis, croit-il.

Si le directeur de Tennis Canada est disposé à appliquer certaines recommandations de l'OCPM, notamment en ce qui a trait à l'atténuation des nuisances liées au transport et à la mise sur pied d'un comité d'utilisateurs, il ne compte pas redessiner les plans d'aménagement des courts extérieurs qui constituent, selon lui, la meilleure option. Et c'est ce qu'il fera valoir lors d'une rencontre prévue aujourd'hui avec Cosmo Maciocia, responsable des espaces verts au comité exécutif. La Ville pourra agir comme elle l'entend dans ce dossier. M. Maciocia a d'ailleurs fait savoir en fin de semaine dernière que le projet devait aller de l'avant et que, selon lui, les plans n'entraînaient pas de perte d'espaces verts pour le parc.

Certains citoyens demeurent inquiets et voudraient eux aussi rencontrer les représentants de l'administration pour leur faire part de leurs craintes. Pour le porte-parole de la Coalition pour la protection du parc Jarry, Marie-Michèle Poisson, les terrains échangés ne sont pas de valeur égale même s'ils ont la même superficie. « L'Office a d'ailleurs reconnu que c'était un marché de dupes », fait remarquer Mme Poisson.

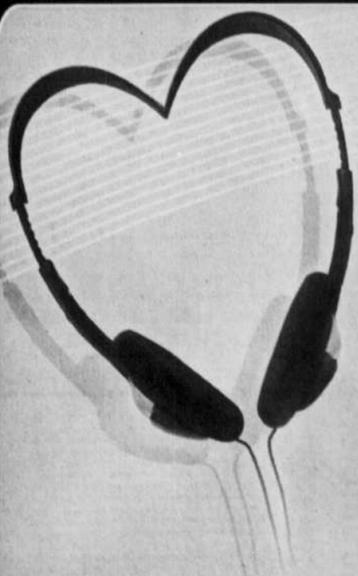
Mais ce qui l'inquiète encore davantage, c'est la modification au règlement de zonage qui en découlera. « Les fonctionnaires municipaux et Tennis Canada ont concocté un règlement très large qui va au-delà de ce que requiert le projet actuel », explique-t-elle. « Ils sont en train de prévoir un zonage qui pourra permettre des constructions nouvelles ainsi que des hauteurs et des densités plus élevées sans qu'on puisse ensuite avoir recours à des référendums. » Elle entend donc réclamer des garanties afin que soient contrôlées, à l'avenir, les ambitions expansionnistes de Tennis Canada dans le parc Jarry.

EN BREF

## Les pleurs de bébé, la tolérance de papa et maman

(PC) — Quelque 27 % des Québécois ne savent pas que le fait de secouer un bébé peut lui causer des lésions au cerveau. C'est ce que révèle un sondage Crop réalisé en mars auprès de 1002 Québécois, dont les résultats ont été dévoilés hier dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur le syndrome du bébé secoué. Le sondage indique également que 61 % des Québécois évaluent à 30 minutes leur seuil de tolérance face à un bébé qui pleure de façon continue. En conférence de presse pour présenter ce sondage, le Dr Gilles Fortin, neurologue et psychiatre à l'hôpital Sainte-Justine,

à Montréal, a manifesté un certain scepticisme devant un tel seuil de tolérance auto-évalué, ajoutant que « les chercheurs nous disent que c'est bien en deçà de ça ». A son avis, les gens surestime- raient donc leur tolérance réelle face à ces pleurs. Après 35 minutes de pleurs continus, 62 % des personnes interrogées disent rechercher de l'aide, principalement du conjoint, sinon d'un CLSC ou d'un hôpital ou bien d'un parent ou d'un ami. Les parents d'enfants de moins de six ans s'estiment plus tolérants que les autres face à ces pleurs, 48 % d'entre eux affirmant même être prêts à endurer ces pleurs pendant plus de 30 minutes. Marie-Josée Leroux, directrice de la Fondation Marie-Vincent, note cependant que ces parents qui s'estiment plus tolérants sont pourtant plus « à



Louise Forestier. Ricardo Trogi. Loco Locass. Martin Léon. Marie-Thérèse Fortier. Junkyard Dogs. Marie-José Bastien. Ranch-o-Banjo. Woogie Blues Band. Jean-Paul L'Allier. Tomás Jensen. Phylactère Cola. JF Lemieux. Polémil Bazar. Maryse Letarte. Yann Perreau. La Chango Family. La Rue Kétanou. Pierre Lapointe. Et bien d'autres.

Eux aussi le font.

Indépendant...grâce à vous



Michel Faubert et  
Chloé Sainte-Marie  
le font.

...et vous ?

Investissez

Radiothon  
89.1 CKRL  
25, 26, 27 avril 2003

418.640.2575



L'Action  
NATIONALE  
Numéro  
d'avril 2003  
VIENT DE PARAÎTRE

À tout événement  
Robert Laplante

Le parlementarisme  
des Patriotes  
Guy Tremblay

À propos de l'entente  
avec les Innus  
Christian Gagnon

LA LANGUE DES  
SCIENCES ET DES  
ÉCHANGES  
UNIVERSITAIRES :  
LA RÉGRESSION  
Denis Monière  
Charles X. Durand

Pour vous  
procurer  
ce numéro

La lézarde  
Pierre Vadeboncoeur

Sur « La mission  
spirituelle » du Canada  
français  
Paul-Émile Roy

Le développement  
économique solidaire :  
utopie ou réalité ?  
Majella Simard

L'immigration : ambiguïté  
et pièges  
Jean-Marc Léger

EN PRIMEUR  
Squeegee  
Henri Lamoureux

L'Action nationale  
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002  
Montréal (Québec) H3A 3G5  
Tél. : (514) 845-8533 - Téléc. : (514) 845-8529  
revue@action-nationale.qc.ca  
http://www.action-nationale.qc.ca

OU Librairie Renaud-Bray, Ch. Côte-des-Neiges, Montréal

## LE DEVOIR

## LE MONDE

L'Irak après Saddam Hussein

## Les États-Unis ont sous-estimé l'importance des chiites

REUTERS

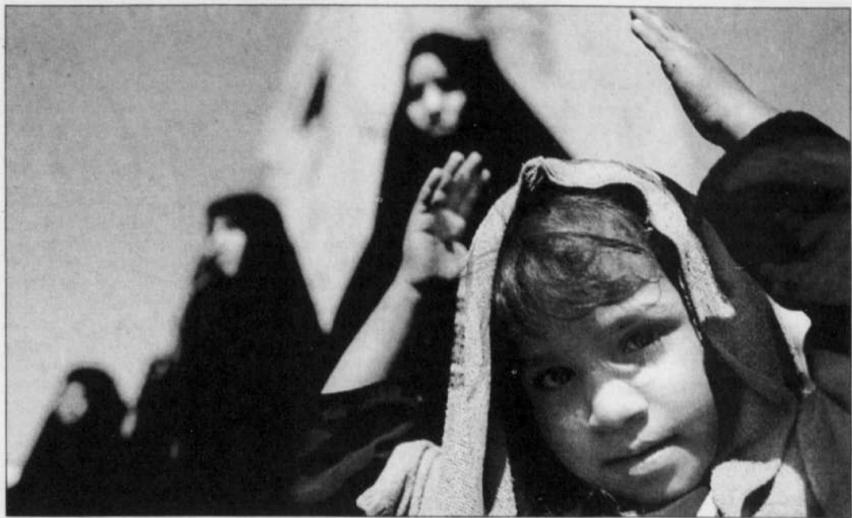
Washington — Les États-Unis ont sous-estimé l'organisation des chiites irakiens et seraient très mal préparés pour empêcher l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement islamiste et antiméricain, selon le *Washington Post* d'hier.

Le journal, qui cite des sources officielles au sein de l'administration Bush, rapporte qu'une réunion de généraux et d'amiraux s'est tenue lundi au Pentagone pour faire le point sur l'importance des chiites en Irak et la stratégie à mettre en œuvre pour contenir l'intégrisme islamique.

## Bien organisés

Mardi, à l'occasion d'un pèlerinage interdit sous le règne de Saddam Hussein, les chiites ont fait une démonstration de force dans la ville sainte de Karbala où des centaines de milliers de fidèles se sont rassemblés dans une atmosphère de ferveur et aux cris de «Oui à l'islam, non à l'Amérique».

Selon des rapports des services de renseignement américains remis cette semaine à plusieurs responsables, les chiites, qui représentent 60 % de la population, sont beaucoup mieux organisés que les États-Unis ne le pensaient avant la guerre, ex-



JERRY LAMPEN REUTERS

Procession à la mémoire du petit-fils du prophète Mahomet.

plique le *Washington Post*.

Les responsables cités par le quotidien estiment que l'administration Bush, préoccupée par le renversement du régime de Saddam Hussein, a prêté trop peu d'attention aux aspirations des chiites et aux données politico-religieuses de la région.

Elle craint maintenant de voir

ces sentiments conduire à la constitution d'un gouvernement fondamentaliste, ajoute le *Post*, qui explique que l'administration Bush aurait négligé des avertissements sur les dangers de renverser Saddam Hussein sans avoir préparé une solution de remplacement.

«Nous avons navigué à

l'aveugle dans cette affaire. C'est un cas de figure classique entre les milieux du renseignement et les politiques. Dans ce cas, la communauté des politiques a mis une gifle à celle du renseignement, ou l'a beaucoup dénigrée», a dit au journal Walter Lang, ancien spécialiste du Moyen-Orient à la DIA (Defense Intelligence Agency).

## Un avertissement à l'Irak

## Washington «n'acceptera aucune interférence extérieure»

JEAN-LOUIS DOUBLET  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Washington a mis en garde hier l'Irak contre toute «interférence» en Irak, réagissant aux informations selon lesquelles Téhéran aurait envoyé des agents auprès des chiites irakiens pour favoriser l'installation d'un gouvernement islamique.

Les États-Unis n'accepteront «aucune interférence extérieure» dans le processus d'établissement d'un gouvernement démocratique en Irak, a prévenu le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer lors d'un point de presse.

Il a fait part de la «préoccupation» de Washington et indiqué que l'administration américaine en avait fait part aux autorités iraniennes.

Il réagissait aux informations publiées hier par le *New York Times*, selon lesquelles des agents entraînés en Iran sont infil-

trés en Irak, notamment sous couvert du pèlerinage de Karbala, pour promouvoir des leaders chiites pro-iraniens et l'instauration d'un régime islamique. Ari Fleischer s'est toutefois refusé à les confirmer.

Le journal, qui cite des responsables de l'administration américaine sans les nommer, précise que ces agents font notamment partie de la brigade Badr, bras armé de l'Assemblée suprême de la Révolution islamique en Irak (Asrii), la principale organisation d'opposition chiite irakienne, basée en Iran. D'autres seraient des «irréguliers» membres d'une unité spéciale des gardiens de la Révolution islamique iranienne (Pasdaran, armée d'élite du régime).

Les chiites forment, en Irak comme en Iran, la majorité de la population. S'ils ont été réprimés par Saddam Hussein, un sunnite, ils sont au pouvoir en Iran depuis la révolution islamiste de 1979.

Le pèlerinage de Karbala est l'une des principales fêtes reli-

gieuses chiites. Il avait été interdit par le précédent régime irakien mais a été autorisé par la coalition américano-britannique qui contrôle actuellement l'Irak après avoir renversé Saddam Hussein.

## Trois principes

Selon son porte-parole, le président Bush estime que «les gens sont libres de pratiquer leur religion et pense que l'islam est une religion pacifique».

Mais Washington n'entend pas laisser Téhéran s'ingérer dans le processus en cours, qui doit en principe déboucher sur l'élection d'un gouvernement démocratiquement élu en Irak.

«Nous avons des canaux bien connus de communication avec l'Irak et nous avons clairement signalé à l'Irak que nous nous opposerons à toute interférence dans la démocratisation de l'Irak», a affirmé Ari Fleischer, pour qui «des infiltrations d'agents pour déstabiliser la population chiite entraveraient clairement dans cette catégorie».

Il a rappelé que les États-Unis entendaient faire respecter trois principes en Irak: l'intégrité territoriale du pays, la désignation d'un gouvernement représentatif de toutes les communautés irakiennes et dirigeant une société démocratique et tolérante.

Selon le porte-parole de la Maison-Blanche, la désignation d'un dirigeant irakien islamique n'entrerait pas nécessairement en conflit avec ces trois principes directeurs.

«Je pense qu'il est entendu que cela sera un dirigeant islamique car c'est un pays islamique. C'est différent d'une dictature islamique qui ne respecte pas les différences religieuses entre les gens, qui est intolérante, qui est dictatoriale et fermée et qui ne gouverne pas en s'appuyant sur l'état de droit et la transparence», a-t-il souligné.

Il a cité la Turquie comme exemple de pays islamique respectant les trois principes que Washington entend faire respecter en Irak.

## Arafat cède aux exigences de son premier ministre

HICHAM ABDALLAH  
HOSSAM EZZEDINE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Ramallah — Le dirigeant palestinien Yasser Arafat, soumis à de fortes pressions, a cédé en extrême hier aux demandes de son premier ministre sur la composition du gouvernement, ouvrant la voie à la publication d'un plan international sur un règlement du conflit avec Israël.

Les États-Unis se sont «félicités» de l'accord sur la formation d'un gouvernement palestinien et ont affirmé vouloir travailler le plus rapidement possible avec son chef Mahmoud Abbas (alias Abou Mazen). La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne ont aussi exprimé leur satisfaction.

À quelques heures de l'expiration hier à minuit du délai légal pour l'annonce d'un gouvernement, M. Arafat a finalement accepté que M. Abbas, 68 ans, dirige le ministère de l'Intérieur et nomme le colonel Mohammad Dahlane comme chef de la Sécurité avec rang de ministre.

Passé ce délai sans une annonce de gouvernement, M. Abbas, le premier à être nommé au nouveau poste de premier ministre, devait céder la place à un autre premier ministre nommé par M. Arafat.

Selon des responsables, la composition du gouvernement devrait être connue avant dimanche et le Conseil législatif (Parlement) se réunira probablement dimanche ou lundi pour voter la confiance au nouveau cabinet.

L'accord sur un gouvernement a été notamment obtenu après une médiation du chef des renseignements égyptiens Omar Souleïmane, dépêché par le président Hosni Moubarak, après la rupture des négociations par M. Abbas qui avait affirmé lundi qu'il ne voulait plus discuter avec M. Arafat.

«Dahlane sera ministre délégué à la Sécurité intérieure» et M. Abbas dirigera lui-même le ministère de l'Intérieur, a déclaré le secrétaire à la présidence, Tayeb Abdelrahman.

L'accord est une victoire pour M. Abbas qui avait proposé ce compromis à M. Arafat, mais ce dernier l'avait refusé dans un premier temps. Le colonel Dahlane avait démissionné l'année dernière de son poste de chef de la Sécurité préventive à Gaza à la suite d'un différend avec M. Arafat.

Selon des responsables, M. Dahlane pourra désormais participer aux réunions du cabinet. Il est considéré comme l'une des rares personnalités palestiniennes ayant la volonté et la capacité de mettre au pas les groupes radicaux palestiniens qui attaquent Israël. L'un de ces groupes, le Hamas, a donné le ton en mettant en garde M. Abbas contre toute velléité de «faire la guerre» aux activistes palestiniens.

De son côté, un responsable d'un autre groupe radical palestinien, le Jihad islamique, a indiqué craindre que le nouveau gouvernement soit poussé à réprimer les groupes palestiniens qui luttent contre Israël. Le nouveau cabinet est appelé par les Palestiniens favorables aux réformes et par la communauté internationale à éliminer la corruption, à réprimer les activistes responsables de violences et à relancer les négociations de paix avec Israël.

Le porte-parole du département d'État, Richard Boucher, a souligné que Washington «entend travailler avec Abou Mazen et les Israéliens» pour la reprise des négociations.

Le président George W. Bush s'est engagé à publier la «feuille de route», plan établi par le quartet (États-Unis, Russie, Union européenne, ONU) qui prévoit la création d'un Etat palestinien d'ici à 2005, immédiatement après l'investiture d'un gouvernement palestinien.

## EN BREF

## Capture du «sept de cœur»

Washington (AFP) — Le chef du renseignement militaire irakien, Zouheir Taleb Abdel Sattar, a été fait prisonnier par les forces américaines en Irak, a déclaré hier un responsable militaire américain. «Nous l'avons», a déclaré le responsable. Zouheir Taleb Abdel Sattar figurait à la place 21 sur la liste établie par le Commandement central américain des 55 responsables de l'ancien régime irakien les plus recherchés. Il était le sept de cœur dans le jeu de cartes du Pentagone.

## VGE critiqué

Bruxelles (AFP) — Le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, Valéry Giscard d'Estaing, a fait beaucoup de mécontentements en se rangeant dans le camp des «grands» pays dans le débat sur la réforme des institutions de la future UE élargie. Il a dévoilé mardi les options qu'il entend faire valoir, et qui semblent favorables aux thèses défendues par les pays les plus peuplés. Il s'est notamment prononcé pour l'abandon de la présidence tournante de l'UE au profit d'un président élu pour plusieurs années et choisi par les chefs d'État et de gouvernement parmi leurs pairs.

## Le casse-tête de la propriété de l'or noir

MARC ROCHE  
LE MONDE

Genève — Le régime irakien est tombé, les puits de pétrole sont pratiquement intacts, la reprise des exportations devrait, sur le plan technique, être possible dans quelques mois. Il reste que la volonté du président George Bush de lever le plus rapidement possible les sanctions contre Bagdad se heurte à un obstacle de taille: la définition de la propriété juridique de l'or noir irakien.

«Un acheteur sensé ne va pas risquer de se porter acquéreur de brut irakien tant que l'identité juridique du fournisseur n'aura pas été clairement définie.»

«Les clients sont terrifiés à l'idée qu'ils pourraient se procurer du pétrole auprès d'instances qui n'en sont pas légalement propriétaires. Le futur gouvernement peut déclarer ces contrats nuls et non avenue. Nous pourrions être forcés de payer une seconde fois les livraisons. Les sommes sont considérables, le jeu n'en vaut pas la chandelle»: les réserves de ce négociant pétrolier genevois habitués à charger du brut irakien résument l'expectative dans laquelle se trouve sa profession.

Depuis le début de la guerre, les grands cabinets d'avocats internationaux conseillent, en effet, aux compagnies pétrolières et aux négociants d'attendre la mise en place d'une autorité intérimaire, voire d'un gouvernement démocratiquement élu, avant de s'investir en Irak. Aujourd'hui, la pagaille est totale. La seule autorité en place digne de ce nom est l'organisme de commercialisation de l'or noir, la State Oil Marketing Orga-

nization (SOMO), dont le savoir-faire est universellement reconnu. Son efficacité est toutefois handicapée par ses liens étroits avec l'ancien régime.

## Lutte impitoyable

Actuellement, le seul cadre juridique existant est le programme «Pétrole contre nourriture» mis en place par l'ONU en décembre 1996 et expirant le 3 juin prochain. Tout nouvel accord de partage de production ou de contrats de production et de développement impliquant un investissement étranger dépend de la levée des sanctions. En revanche, les contrats de réparation ou de forage échappent à ces restrictions.



ARCHIVES LE DEVOIR

Une exploitation semée d'embûches

À l'ONU, la lutte promet donc d'être impitoyable. Principalement concernées, la Russie, la Chine et la France, membres permanents du Conseil de sécurité qui disposent d'un droit de veto, n'entendent pas faire place nette aux Américains et aux Britanniques. «Ce sont nos réserves, d'un point de vue juridique. Le cas échéant, nous saisirons la Cour d'arbitrage de Genève, ce qui entrainera le gel immédiat de ces réserves», comme l'a indiqué le premier producteur de pétrole russe, Lukoil, Moscou est déterminé à se battre pour préserver les contrats signés avec le régime déchu.

Lukoïl en tête, les compagnies russes, ont conclu plusieurs contrats avec le régime de Saddam Hussein pour l'exploitation des réserves pétrolières, les deuxièmes au monde après celles de l'Arabie Saoudite. En cas de perte de contrats dans l'Irak de l'après-guerre, un appel aux instances internationales pourrait bloquer la mise en exploitation de ces gisements pour au moins cinq ans.

Sur un ton plus nuancé, TotalFinaElf, qui n'a signé qu'un protocole d'accord pour deux des cinq champs pétroliers géants de Majnoun et Bin-Umar, réclame le respect des engagements antérieurs. La compagnie chinoise CNPC, qui a paraphé un accord de partage de la production pour le champ d'Al-Ahdab en 1997, est restée, pour sa part, très discrète sur ses intentions.

Conscient du problème, l'administration républicaine aimerait tailler un nouveau cadre juridique. L'objectif affiché est de soutenir les compagnies américaines — le

mastodonte ExxonMobil et les «juniors» texanes et californiennes — écartées, avant la guerre, du secteur pétrolier irakien. Les futures autorités pétrolières pourraient ainsi offrir une sorte d'immunité légale protégeant les compagnies contre des poursuites devant les tribunaux. De nouvelles dispositions pourraient, de surcroît, interdire les dessous-table que pratiquent volontiers les pétroliers russes et chinois.

Dans cette foire d'empoigne, la puissante machinerie de l'administration Bush dispose d'une autre arme de choc: la possession des cartes géologiques de ce sous-sol irakien imbibé d'or noir. Ainsi, la mystérieuse société Petro Consultants installée à Perly, à la frontière franco-suisse, détient une masse d'informations à ce sujet. Cette compagnie rachetée récemment par un groupe britannique est, dit-on, proche de la CIA. De plus, les Marines ont récupéré les archives et dossiers du ministère du Pétrole, le seul édifice public de Bagdad qui a échappé aux pillards, grâce à leur surveillance.

L'Amérique préférerait ne pas partager les biensfaits pétroliers de l'après-guerre. Toutefois, la partie n'est pas terminée. L'exploitation de l'or noir irakien est semée d'embûches. À la lumière des risques d'investissement, du casse-tête juridique et des inquiétudes des actionnaires, les compagnies américaines hésiteront à s'aventurer seules dans ce secteur explosif. De l'avis général, les contrats existants ne devraient pas être révisés, mais ouverts à des partenaires issus de la coalition victorieuse.



## Prix Lizette-Gervais

TABLE RONDE

## L'INFORMATION CONTINUE, HUIT ANS PLUS TARD

LE VENDREDI 25 AVRIL 2003, DE 14 H À 17 H

AVEC

Jacques Camirand, journaliste, Info 690

Michaëlle Jean, journaliste, Radio-Canada

Georges Pothier, journaliste, LCN

ANIMATION: Suzanne Laberge, journaliste, présidente du Prix Lizette-Gervais

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
PAVILLON 3200, RUE JEAN-BRILLANT, SALLE B-3215  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS: 514 343-7482



## É D I T O R I A L

## La comptabilité créatrice

Personne n'a été surpris d'apprendre que l'équipe de Jean Charest estimait à plus de deux milliards le trou financier laissé par le gouvernement Landry. Même le montant était prévisible puisqu'il est à peu près le même que celui qui avait été identifié par le Parti québécois au moment de prendre le pouvoir, il y a neuf ans. Ce qui importe maintenant, c'est de savoir comment résorber ce déficit appréhendé.

Qui a dit: «Ce qu'on reproche à l'ancien gouvernement, c'est d'avoir mis des chiffres dans ses prévisions qui ne tiennent pas. Il a fait des vœux pieux, il a aligné des chiffres et il n'a pas posé les gestes nécessaires pour les obtenir.» Jean Charest ou Yves Séguin? Ni l'un ni l'autre. L'auteur de cette déclaration faite en 1995 était Jean Campeau, alors nouveau ministre des Finances du gouvernement de Jacques Parizeau. Quant à la personne qui lui a répondu qu'il s'agissait là «d'une manœuvre politique visant à tromper la population», son nom n'était pas Pauline Marois, mais André Bourbeau, ex-ministre des Finances d'un gouvernement libéral défait après neuf années au pouvoir.

La tactique n'est donc ni nouvelle, ni même propre aux politiciens. Il y a quelques semaines, par exemple, le nouveau patron de Bombardier annonçait que l'entreprise avait connu, l'an dernier, une performance de loin pire que celle que l'on croyait. Dans tous les cas, l'exercice comptable est exact, mais il procède de choix de gestion tel celui qui consiste à passer à la dépense des éléments du bilan devenus obsolètes. Ce faisant, l'entreprise — ou le gouvernement — dégage une marge de manœuvre pour l'avenir, tout en faisant porter le blâme sur l'équipe précédente.

Cela étant dit, s'il faut reconnaître que l'entourage de M. Charest a eu une très bonne idée en confiant à un vérificateur général à la retraite, M. Guy Breton, le soin de passer les livres en revue, on ne pourra pas oublier que le geste est d'abord politique. À titre d'exemple, le dernier budget Marois prévoyait des compressions de dépenses de 400 millions pour l'exercice en cours, sans pour autant les identifier. M. Breton trouvera donc un trou de 400 millions, mais il ne nous apprendra rien de neuf en le soulignant dans son rapport. De même pour l'important déficit de la CSST: tout le monde qui suit le dossier depuis cinq ans sait qu'une loi a été adoptée avant les fêtes qui exclut désormais les résultats de l'organisme du périmètre comptable du gouvernement. Cette loi va à l'encontre des recommandations du vérificateur général, mais du temps où il était question d'excédents et non de déficits à la CSST, tant le patronat que les syndicats dénonçaient l'intégration de ces surplus au budget annuel du gouvernement. Maintenant qu'il s'agit d'un déficit, on voudrait l'inclure? Faut savoir! De toute façon, les libéraux savent qu'ils profiteront de la loi adoptée en décembre pour équilibrer les comptes au cours des prochaines années.

D'ores et déjà, nous savons que les finances publiques se sont détériorées depuis la présentation du budget Marois. Que le déficit appréhendé soit de un, de deux ou même de trois milliards, l'important sera de connaître les conclusions qu'en tirera le nouveau gouvernement pour sa propre action. Si l'exercice commandé à Guy Breton lui sert de prétexte à un ralentissement des investissements en santé et en éducation, il faudra s'y objecter. En revanche, si le gouvernement utilise les données qu'on lui fournira pour procéder à une révision des programmes devenus moins essentiels, tant mieux! Car ce que la population attend d'abord et avant tout de ce nouveau gouvernement plus conservateur, c'est qu'il gère les affaires de l'État de façon encore plus rigoureuse que l'équipe précédente. De toute façon, n'est-ce pas là le préalable incontournable à la diminution des impôts de cinq milliards promise pour les cinq prochaines années?

jrnsansfacon@ledevoir.ca

## Rumeurs

Après huit ans d'enquête sur de possibles malversations dans l'octroi d'un contrat à Airbus pour l'achat de 34 avions A-320 par Air Canada en 1988, la GRC vient d'admettre qu'elle a fait chou blanc. Elle n'a rien trouvé qui lui permette d'étayer des accusations contre quiconque, y compris contre l'ancien premier ministre Brian Mulroney, dont le nom avait été associé aux soupçons de pots-de-vin versés pour ce contrat de 1,8 milliard.

Par son titre d'ancien premier ministre, M. Mulroney s'est retrouvé au cœur de cette enquête qui s'est poursuivie bien après que le gouvernement Chrétien se fut excusé en 1997 d'avoir laissé les policiers prétendre dans une lettre aux autorités suisses qu'il avait touché une somme de cinq millions. Rétrospectivement, on ne peut que se demander comment il se fait que cette enquête ait duré aussi longtemps. La réponse proposée par l'Alliance canadienne, soit le règlement de comptes politique, est la plus vraisemblable.

Comme cela arrive parfois, M. Mulroney a été victime de la machine à rumeurs. L'octroi de contrats de cette ampleur fait toujours l'objet de luttes féroces entre concurrents. Dans certains pays, il arrive que des pots-de-vin soient versés à des gens pouvant influencer le processus de décision. Pourquoi n'y en aurait-il pas eu dans ce cas-ci, surtout que plusieurs scandales avaient déjà marqué le gouvernement conservateur de M. Mulroney, se sont dit certains. La rumeur devint vite soupçon, que le ministre de la Justice de l'époque, Allan Rock, se hâta de relayer à la GRC. Un reportage de la CBC amena le corps policier à prendre la chose au sérieux.

Il ne s'agit pas de reprocher à la GRC d'avoir fait enquête. Le titre d'ancien premier ministre ne met personne à l'abri d'accusations. Toutefois, davantage de précautions s'imposaient pour toute autre affaire. Si les soupçons s'avéraient, il aurait fallu présenter une preuve blindée. On imagine l'ampleur du scandale et l'atteinte à la réputation du Canada à l'étranger. Par ailleurs, Brian Mulroney avait le droit d'être présumé innocent, ce qu'on lui refusait puisque la lettre aux autorités suisses pour obtenir leur collaboration faisait état d'activités criminelles. Cette lettre ayant été au surplus rendue publique, il en résultait un tort immense à sa réputation. L'enquête étant close, la GRC devait à M. Mulroney d'admettre publiquement, ce qu'elle ne fait pas d'habitude, que les soupçons dont il fut l'objet étaient non fondés.

La page est tournée sur cette affaire qui laisse plusieurs victimes derrière elle, outre M. Mulroney. La réputation de la GRC est entachée, tout comme celle du gouvernement Chrétien dont il est difficile de croire qu'il ait tout ignoré de l'enquête. Si cela était possible, il faudrait une enquête sur l'enquête, laquelle sera laissée probablement aux historiens. Il leur reviendra de démontrer, une autre fois, que rumeurs et préjugés constituent toujours un cocktail explosif.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## L'OMS RECOMMANDE D'ÉVITER TORONTO...



## LETTRES

## Pourquoi Bush fait peur

Pourquoi le président Bush est-il perçu comme dangereux? A quoi tient cette opinion?

Il faut le dire, ce qui fait peur d'abord, c'est ce que pour sauvegarder ce qu'il croit être l'intérêt supérieur des États-Unis, le président Bush croit justifié d'intervenir de façon unilatérale partout où il le juge nécessaire sans égard au droit international ou à l'opinion publique mondiale. On l'a vu, George W. Bush n'a pas hésité un instant à se servir de la supériorité économique et militaire des États-Unis pour imposer sa volonté au Moyen-Orient, ce qui est en déclarant une guerre dite «préventive» à l'Irak ou en appuyant de façon inconditionnelle les méthodes adoptées par Ariel Sharon pour «pacifier» la Palestine.

Ce qui fait peur, c'est la façon cavalière qu'a le président Bush de faire fi de toutes règles de démocratie, de respect de la vie privée, de confidentialité et de l'opinion des autres, fussent-ils ses meilleurs amis ou même ses concitoyens. Grâce à la mise en place du programme d'espionnage Echelon, un vaste système d'interception mondiale des communications téléphoniques privées, des fax et des courriers électroniques, les États-Unis sont en mesure d'entendre à peu près tout ce qui se dit dans le monde. Or entendre une conversation antipathique et partir en croisade sont deux choses — le président Bush ne semble pas avoir la sagesse ni la patience pour promouvoir les changements qu'il estime nécessaires en se servant de moyens pacifiques. Au lieu de tenter de convaincre, il cherche à intimider et à acheter le soutien des autres, au lieu de solliciter et bien soupeser l'opinion des autres, il le ridiculise, profère des menaces et se fait vengeur.

Ce qui fait peur également, c'est l'absence totale d'introspection de la part du président Bush et de ses acolytes, Dick Cheney, Paul Wolfowitz et Donald Rumsfeld en particulier. Incapables de se rendre compte que la violence n'engendre que la violence, que seules les voies de la paix peuvent conduire à la paix, ces gens de l'extrême droite américaine ne font aucun effort de révision de leurs critères et de leurs valeurs. Ils ne cherchent point à trouver les possibles racines du mal et ne mettent aucune ardeur à favoriser l'émergence d'un nouvel ordre mondial fondé sur la justice, le pardon, l'amour, la réconciliation et le développement. Bien au contraire, le président Bush et ses compagnons d'armes mettent toute leur confiance dans la puissance militaire et la domination économique. Ils se sentent très sûrs d'eux-mêmes; ils se croient en mission de Dieu et s'efforcent de transmettre ces valeurs à une nouvelle génération de jeunes Américains... cela fait très peur.

Gilles Marleau  
Orléans, le 16 avril 2003

## Quel envahissement que ces «invasions barbares»

Parmi les invasions barbares de notre siècle, il y a l'envahissement médiatique orchestré par des «créatifs» qui font de savantes campagnes de promotion en faisant valser journalistes, animateurs et artistes pour bourrer le crâne du consommateur. La campagne actuelle sur le nouveau film de Denys Arcand est un exemple classique. Il paraît que c'est un film remarquable.

Est-ce qu'on pourrait le voir, s.v.p.? Pas avant le 9 mai. D'ici là, lisez les journaux, écoutez la radio, on vous en parle partout et tous les jours.

En tout cas, moi je gage que toutes les invasions dites barbares vont y être dénoncées, sauf celle-là. Je sais déjà tellement de choses sur ce film. Mais il paraît que je n'ai pas le droit d'avoir la critique des critiques de cinéma qui l'ont déjà vu. Je sais aussi que les acteurs font la tournée des médias, à commencer par une conférence de presse du réalisateur, mais qu'ils n'ont pas le droit de parler sur le fond. J'aurais aimé entendre les recommandations qui leur furent faites le soir de leur visionnement particulier. Parlez-en mais n'en parlez pas. L'important est d'occuper l'antenne et les pages de journaux avec des impressions, des souvenirs de tournage, des non-dits qui en disent long!

Trois semaines avant la sortie pour le public! Pourquoi trois semaines? Était-ce important de commencer le bal dès le lendemain des élections? Quel est le plan de match? D'abord la première page de L'Actualité? Puis l'annonce probable la semaine prochaine que ce film que personne n'a vu s'en va triompher à Cannes?

Mais alors, il fallait bien le faire voir aux journalistes. Sous embargo, évidemment. Le genre d'embargo prolongé que la confrérie devrait refuser quant à moi. Trois jours, je veux bien, mais trois semaines, c'est accepter de jouer dans le film d'un autre qui est l'auteur du scénario de la campagne médiatique. C'est humiliant à voir pour un ancien journaliste à la retraite.

C'est être complice d'une des invasions de ce siècle que je considère chiant et barbare.  
Guy Lamarche  
Laval, avril 2003

## LIBRE OPINION

## Le Rwanda de Robin Philpot

Comprendre ce qui s'est passé à Kigali en 1994 à la lumière de ce qui s'y est passé en 1964

LUC-NORMAND TELLIER

Département d'études urbaines et touristiques, UQAM

Le 12 avril dernier, *Le Devoir* a fait une place de choix à la parution du livre de Robin Philpot intitulé *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali*, livre troublant qui donne des frissons dans le dos à tous ceux que le génocide rwandais a horrifiés. Il se trouve que je suis (du moins, à ma connaissance) le tout premier citoyen canadien à avoir résidé et travaillé à Kigali depuis que cette ville existe. J'y suis arrivé le 11 septembre 1964 et j'y ai enseigné au collège Saint-André pendant deux ans. Kigali comptait à l'époque de mon arrivée quelque 5000 habitants et j'y étais le seul Canadien. Le groupe de Canadiens accompagnant alors le père Lévesque se trouvait à 133 kilomètres de Kigali, soit à Butare. Je suis retourné au Rwanda à trois reprises depuis cette époque, soit en 1977, en 1978 et en 1996, deux ans après le génocide.

Je compte parmi mes anciens étudiants quelques personnes faisant partie de la liste des génocidaires recherchés ainsi que de très nombreuses victimes du génocide, y compris l'une de ses toutes premières, le ministre Landoald Ndasungwa, assassiné avec ses enfants et sa femme, la Montréalaise Hélène Pinski, que j'ai aussi bien connue. Je suis profondément attaché au Rwanda et j'ai eu l'occasion de rencontrer et de discuter avec plusieurs personnes ayant vécu de très près et au plus haut niveau les drames de ce pays. Je me suis toujours fait un devoir de lire tout ce que je pouvais sur l'évolution de ce pays que j'aime.

Pour la toute première fois, je me sens profondément mal à l'aise après avoir lu un livre

sur le drame rwandais. La position de Robin Philpot est celle d'un avocat ayant fait le choix de défendre ceux qui sont accusés de génocide. Il se trouve que le frère de Robin Philpot, John Philpot, est un criminaliste qui joue effectivement ce rôle. Le livre de Robin Philpot serait-il le plaidoyer de John Philpot devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda ou devant la Cour d'appel, je n'y aurais, ma foi, rien à redire.

Cependant, Robin Philpot n'est pas John Philpot et son livre ne se présente pas comme une plaidoirie, mais bien comme un livre prétendant à l'objectivité.

A aucun moment dans son livre, M. Philpot ne fait preuve de compassion à l'endroit des 500 000 à un million de victimes du génocide. Nulle part il ne cherche non plus à comprendre pourquoi les Tutsis réfugiés en Ouganda ont à plusieurs reprises tenté de revenir dans leur pays, le Rwanda. Ce qui m'a le plus scandalisé dans le livre de M. Philpot, c'est que toutes les fois qu'il parle de ces «réfugiés rwandais» (qui le sont autant aux yeux des Ougandais, des instances internationales que des Rwandais eux-mêmes), l'auteur les appelle les «rebelles», les «envahisseurs», les «agresseurs» ou «l'armée étrangère».

Jamais il ne les considère comme des Rwandais réfugiés à l'étranger qui tentent de reprendre leur place dans le pays d'où ils ont été chassés, le plus souvent alors qu'ils étaient encore tout jeunes. Jamais l'auteur ne se penche sur la condition de réfugié hors de son pays. Jamais il ne cherche à comprendre ce qui a pu pousser ces Rwandais à prendre les armes pour sortir de leur statut de réfugiés.

Il se trouve que la plupart d'entre eux ou leurs parents ont quitté le Rwanda en 1964

quelques mois avant que je n'arrive moi-même au Rwanda. Cette année-là, 150 000 Tutsis ont fui leur pays après qu'un début de génocide eut fait au moins 10 000 morts. À mon arrivée au Rwanda, tous parlaient encore des milliers de cadavres de Tutsis, tués à coups de machette, qui flottaient sur la Nyabarongo, cet affluent de l'Akagera qui se jette dans le lac Victoria et dans le Nil.

Quand, en novembre 1992, lors d'un discours devant le parti du président Habyarimana, auquel M. Philpot a dédié son livre, Léon Mugesera s'adressa aux Tutsis en leur disant: «Votre pays, c'est l'Éthiopie, et nous allons vous expédier sous peu chez vous via la Nyabarongo en voyage express...», il n'y a pas une personne ayant vécu au Rwanda en 1964 qui n'a pas compris ce que cela voulait dire.

Je ne ferai ici le procès ni des uns ni des autres. J'ai toujours eu le plus grand respect pour les objectifs d'affranchissement des Hutus et, comme les autres, j'ai fermé les yeux sur le système de ségrégation à l'entrée qui avait cours dans les institutions d'enseignement rwandais. Comme les autres, je me suis dit que les Hutus avaient droit à une discrimination positive après avoir pendant des années souffert d'une discrimination négative.

Mais ce qui était compréhensible en 1964 l'était-il encore trente ans plus tard, en 1994? Et quels torts un groupe humain peut-il avoir pour qu'on tente de le liquider? Quels torts? Quels torts? Quels torts? M. Philpot, répondez! Au nom de ces centaines de milliers de victimes qui sont bel et bien mortes dans des circonstances atroces, dans le contexte d'un génocide que vous cherchez à nier, au nom de tous mes anciens étudiants assassinés, je vous somme de répondre.

## IDÉES

ANALYSE



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Sur l'île de Montréal, a peu près 500 000 des 850 000 voix ont été remportées par le Parti libéral qui a gagné 21 des 28 sièges de l'île avec une marge moyenne de près de 15 000 voix.

## Élections : pourquoi minimiser la victoire libérale?

ROBERT ISRAEL

Analyste du système électoral du Québec pour l'Association d'études canadiennes à Montréal

Y a-t-il quelque chose de plus fascinant que des élections, sinon l'empressement des experts à en analyser les résultats dès qu'elles sont terminées? La majorité des Québécois croyaient, en se réveillant mardi matin, que les libéraux avaient gagné les élections de la veille haut la main, mais les experts s'approprièrent à leur donner une leçon sur les conclusions à tirer des résultats.

Le sociologue Pierre Drouilly, par exemple, indique qu'il n'y a en fait pas eu de « vague libérale » lundi soir, surtout en nombre de votes (« Un clone des élections de 1985 », *Le Devoir*, vendredi 18 avril 2003). M. Drouilly avance que c'est notre système électoral qui a donné l'impression que les libéraux ont remporté une victoire définitive. Son analyse des résultats électoraux se concentre, de un, sur le nombre de votes portés, de deux, sur l'amoindrissement de la participation électorale surtout dans les comtés francophones et, de trois, sur le résultat de ces chiffres pour le PQ.

« La seule explication possible — pour les difficultés dans la région de Québec — c'est que les gens [péquistes] sont simplement restés chez eux », d'après M. Drouilly. L'enchaînement logique est donc que, si les gens avaient en fait voté, le PQ aurait remporté plus de sièges dans la région de Québec et peut-être même les élections.

D'autres analystes ont joint leur voix au jugement qui veut que le PQ aurait eu les votes pour gagner les élections du 14 avril si sa base électorale s'était donnée la peine de voter. Cette interprétation des résultats est peut-être statistiquement valide, mais n'en ignore pas moins l'image globale de ces élections. De conclure qu'il n'y a en fait pas eu de vague libérale le 14 avril, en comparaison avec les élections de 1998, sert, au mieux, à amoindrir le choc pour les péquistes.

Pourtant, en 1998, le PQ avait remporté moins de 43 % des voix. Ce serait alors 1998 et non 2003, comme le porte à croire M. Drouilly, qui représenterait une aberration de la méthode de scrutin, étant donné le pri-

se du pouvoir du PQ avec une minorité des voix. La semaine dernière, les libéraux ont augmenté leur proportion du vote populaire en plus de défaire deux adversaires — le PQ par 13 % et l'ADQ par 28 % — qui dominaient dans les sondages préélectorales.

De plus, le niveau de participation électorale a diminué à travers l'ensemble de la province (65,6 % de participation sur l'île de Montréal contre 72 % ailleurs) et non seulement dans les régions spécifiques mentionnées par M. Drouilly.

Dans notre système électoral, avec la formule du scrutin majoritaire uninominal à un tour, seuls les comtés gagnants comptent. Que le vainqueur ait une ou 25 000 voix de plus, le siège appartient au parti qui a le plus de votes. Soixante-trois sièges et vous avez une prise de pouvoir. C'est un système qui peut être particulièrement brutal, comme peut en témoigner Mario Dumont, pour qui 18 % des voix se traduisent en 3 % des sièges à l'Assemblée nationale.

### Des voix qui ne changent rien

À toutes les élections, plusieurs Québécois votent en sachant que leur voix ne changera absolument rien à la structure du pouvoir, comme le résultat des élections dans leur comté n'est jamais en doute. Certains observateurs considèrent cette situation comme étant un problème politique (les libéraux en sont le plus souvent victimes), mais tous les Québécois devraient reconnaître le problème comme étant un point de fait démocratique.

M. Drouilly apporte toutefois un point intéressant lorsqu'il souligne les quelque 30 % des Québécois qui n'ont pas voté lundi soir dernier. Alors que cette proportion est troublante pour toute démocratie, peut-être est-il temps de se pencher sur un autre chiffre au Québec, soit le nombre de gens qui auraient pu ne pas voter sans que cela ne change les résultats.

Les électeurs ayant apporté des voix supplémentaires aux gagnants auraient pu rester chez eux. Même chose pour les électeurs qui ont voté pour un candidat perdant. Sur l'île de Montréal, à peu près 500 000 des 850 000 voix ont été remportées par le Parti libéral qui a gagné 21 des 28 sièges de l'île avec une marge moyenne de près de 15 000 voix. Lorsque l'on joint les 307 786 voix supplémentaires dont les libéraux n'avaient pas besoin dans ces 21 comtés gagnants, au 66 850 voix libérales dans les sept comtés perdants, l'on expose 374 636

voix — soit 74,5 % des voix libérales sur l'île de Montréal — qui ont été, pour ainsi dire, inutiles le 14 avril. En d'autres mots, trois libéraux sur quatre sur l'île de Montréal auraient pu s'abstenir lundi dernier, sans avoir fait quelque différence que ce soit dans le résultat des élections.

Pour tout stratège politique, la question qui se pose est : à quoi sert-il de gagner par 25 000 voix? Il n'y a que quelques comtés sur l'île de Montréal (déjà sous-représentés statistiquement) qui peuvent potentiellement changer de mains. Vaut-il mieux se concentrer sur ces six ou sept comtés lors d'une campagne électorale ou encore se concentrer sur les comtés à l'extérieur de l'île, qui sont plus volatiles et où la lutte est plus serrée? Dans notre système électoral, une haute majorité joue contre la loyauté des partisans d'un parti.

Ces comtés qui sont considérés comme assurés ont un effet dramatique sur le taux de participation électorale. Sur l'île de Montréal, la victoire fut acquise par une marge de moins de 15 % dans seulement trois comtés : Bourget, Crémazie et Rosemont. Tous trois ont manifesté un taux de participation supérieur à celui de la province en général. Le reste des 25 comtés de l'île, soit 22, ont démontré un niveau de participation inférieur à la moyenne provinciale. Les trois comtés avec le plus bas taux de participation (Hochelaga-Maisonneuve, Bourassa-Sauvé et le pire, Westmount-Saint-Louis) sont hétérogènes quant à la langue maternelle et à l'allégeance politique, mais tous trois avaient une large marge de triomphe.

Est-ce qu'un taux de participation électoral de 70,5 % signifie l'apathie de l'électorat québécois? Non. Il n'y a aucun doute qu'un référendum le 14 avril aurait attiré beaucoup plus de votes avec ou sans guerre en Irak. Bien sûr, un référendum représente de grands enjeux pour tout Québécois, mais dans un référendum, l'issue n'est pas garantie et tous les votes comptent. Dans notre analyse des élections provinciales, peut-être devrions-nous porter notre attention sur le pouvoir des gouvernés plutôt que sur le pouvoir des gouvernements.

Tous les cinq ans le message est clair : « Allez voter parce que votre voix est importante. » Des milliers de Québécois savent que c'est faux. Sommes nous satisfaits de vivre dans n'importe quelle démocratie ou avons-nous la volonté d'en bâtir une meilleure?



Norman Spector

## Charest s'éloigne d'Ottawa

La victoire électorale de Jean Charest a été favorablement accueillie au Canada anglais. Certes, sa présence créera une nouvelle dynamique lors des réunions des premiers ministres. Cependant, bien que M. Charest se défende bien de vouloir détruire la fédération canadienne, sa volonté de l'améliorer n'est pas sans en inquiéter plusieurs.

Personne au Canada ne conteste l'engagement de M. Charest pour son pays, pas plus qu'on ne remet en question ses connaissances des différentes régions qui le composent. C'est d'ailleurs un grand soulagement pour les Canadiens de constater qu'il ne semble pas intéressé à vouloir discuter de la Constitution. Il faut aussi dire que les Canadiens n'avaient pas vu de chef politique aussi à l'aise dans les deux langues officielles depuis Pierre Trudeau.

Il est cependant également clair que M. Charest a dû, pour gagner la confiance des Québécois, renoncer à certains aspects de la personnalité qui était sienne à l'époque où il était ministre sous le gouvernement de Brian Mulroney. Et je ne parle pas seulement de son français, qui, à l'oral, s'est teinté d'un accent québécois de plus en plus prononcé ces dernières années.

Aujourd'hui, M. Charest s'engage à reconstruire le leadership traditionnel du Québec dans les relations fédéral-provinciales. À l'extérieur du Québec, les acolytes de M. Trudeau s'inquiètent déjà des exemples qu'il cite, que ce soit la formation professionnelle, l'immigration et les pensions de retraite, qui sont tous des champs où le Québec s'est retiré des programmes fédéraux pour exercer son statut particulier. Et les libéraux fédéraux trouvent peu de soulagement dans la réaction enthousiaste des premiers ministres de la Colombie-Britannique et de l'Alberta à l'annonce de la victoire du chef libéral.

À l'instar du premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, M. Charest a promis une réduction importante des impôts tout en comptant apporter, simultanément, des améliorations au système de santé de sa province. Contrairement à M. Campbell, M. Charest a l'expérience de l'appareil gouvernemental. Il a déjà trouvé un « déficit caché » de deux milliards. Il devra néanmoins trouver une façon de concilier ses deux engagements tandis qu'il devra procéder plus prudemment avec ses réductions d'impôt. Et cela ne sera pas facile : Jean Chrétien a toujours rejeté l'argument selon lequel Ottawa aurait trop d'argent alors que les provinces n'en auraient pas assez. Même Paul Martin exprime des doutes quant à l'existence d'un quelconque déséquilibre structurel.

À la tête d'une province pétrolière, Ralph Klein, lui, n'est pas en manque d'argent, mais il doit néanmoins faire face au sentiment d'impuissance des Albertains. Ces derniers sont peu disposés à admettre que l'Ouest canadien a perdu beaucoup de son influence à la suite de l'effritement du Parti conservateur et de la formation du Parti réformiste.

Une forte décentralisation serait dans l'intérêt des Canadiens si elle devait mener à une clarification des responsabilités fédérales et provinciales. Le Canada est mal — excessivement mal — gouverné; par exemple, les citoyens ne savent pas quel palier de gouvernement est responsable de la détérioration des services de santé.

Cependant, aucun premier ministre du Québec ne peut véritablement négocier ses juridictions puisque les discussions qui en découlent prennent inévitablement la forme d'une demande à sens unique qui suscite une violente opposition, en particulier de la part des politiciens et des fonctionnaires à Ottawa. Le vrai défi consisterait à définir les champs où les Québécois voudraient entreprendre des projets conjoints avec leurs compatriotes canadiens, même s'ils sont minoritaires.

Bien sûr, le fédéralisme est un système caractérisé par ses alliances ponctuelles si bien que, sur certaines questions, les résidents de toutes les provinces peuvent, à un moment ou un autre, faire partie de la minorité. Mais, tandis que la plupart des Canadiens considèrent le Québec comme l'une des dix provinces, les Québécois se voient plutôt comme une « nation » — un mot qui peut tout aussi bien inclure la notion de pays ou de peuple séparé.

Ni l'une ni l'autre de ces définitions ne sont acceptées dans le reste du Canada. Même les esprits les plus ouverts croient que le Québec n'est distinct que dans sa langue et sa culture. Mais aucun premier ministre canadien — ou même québécois! — ne saurait nier que les différences entre la Colombie-Britannique et Terre-Neuve, dans des domaines comme le logement ou le transport, sont plus importantes que celles qui existent entre le Québec et l'Ontario.

Pour éviter la poursuite d'un débat de fond sur ces questions, M. Charest propose l'adoption d'un nouveau processus : le conseil de la fédération. Ce mécanisme, qui donnerait aux provinces un droit de regard ou même de veto dans des champs de compétence fédérale comme le commerce international, n'a pas soulevé trop d'inquiétude lors de la campagne électorale.

Mais qu'est-ce qui se produira lorsqu'Ottawa exigera en contrepartie de tenir un rôle dans certains secteurs provinciaux tels que l'éducation ou la santé? M. Charest pourrait-il accepter l'adoption de normes nationales, si elles étaient soutenues par exemple par sept des dix provinces, sans exiger un droit de retrait avec pleine compensation — une demande qui serait perçue, au Canada anglais, comme un raccourci vers un statut particulier? Et, si la réponse était oui, les nationalistes resteraient-ils pour autant silencieux?

A suivre...

nspector@globeandmail.ca

L'auteur est chroniqueur politique au Globe and Mail.

### Expropriation à Val-David

## Séraphin à Guindonville

RICHARD DESJARDINS  
Poète

Au temps où j'étais moins connu du grand public, je gagnais ma vie à chanter dans de petites salles, elles aussi moins connues. À Val-David, il y en avait une, Chez Coco. S'y rassemblait un auditoire joyeux, en bonne partie composé d'artisans indépendants et d'artistes. À l'époque, et encore pour certains aujourd'hui, la vie pouvait leur offrir ce territoire de toute beauté à un prix que leur modeste condition pouvait envisager. Plusieurs bons peintres en ont immortalisé les paysages. À leur manière, tous ces artisans ont fait connaître Val-David bien au-delà de ses limites.

Depuis quinze ans, et à partir de Saint-Sauveur, une

vague incompressible de « développement » touristique haut de gamme monte vers le nord dans le but de privatiser la beauté et l'offrir aux internationaux qui ont de l'argent. Et plusieurs résidents qui ne peuvent — ou ne veulent — se faire engager auprès de ces nouveaux rois devront subir une dégradation de leur condition ou partir. Ou se faire jeter à la rue.

C'est ce qui se produit actuellement à Val-David. Au milieu du village, un vieux monsieur a construit, il y a 50 ans, une douzaine de petites maisons en pierre et en bois sur un grand terrain qu'il avait acheté. Il en reste sept, dont le loyer mensuel ne dépasse pas 300 \$, et qui abritent des travailleurs autonomes, des étudiants, des enfants, aussi des personnes handicapées. On appelle ce lieu : Guindonville, du nom de son propriétaire.

Dans la plus pure tradition des conseils municipaux rétrogrades à la « Séraphin », celui de Val-David a réussi à faire voter, contre la volonté de sa population, l'expropriation non consentie de M. Guindon et de ses locataires pour étendre de l'asphalte à parking en vue d'accueillir les « écotouristes »!

Alors que d'autres options demeurent envisageables, l'expropriation de Guindonville a l'avantage « de se débarrasser d'un bidonville », comme il est écrit noir sur blanc dans le rapport du directeur-gérant de la ville. Tout se fera de façon légale et sans cœur.

Même si ce conseil est chassé aux élections du prochain automne, il importe de l'empêcher de « développer » en attaquant ses pauvres. La destruction de Guindonville est prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (sigle), Marie-Andrée Chouinard (éducation), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (recteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels), à l'information économique : Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondante parlementaire à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufour (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (comités). La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Lévesque, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Berubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Ève Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA RÉDACTION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## PARIS

SUITE DE LA PAGE 1

hier un haut responsable du département d'État. Washington pourrait ainsi recourir plus activement à certaines structures militaires où la France ne siège pas. Cette procédure avait déjà permis, en février dernier, de contourner l'opposition française au moment de l'octroi de moyens de défense à la Turquie en prévision du conflit irakien.

Les États-Unis pourraient également chercher à réduire l'influence française dans un forum consultatif informel baptisé le «quad», qui regroupe Washington, Paris, Londres et Berlin, en intégrant de nouveaux membres.

Au Pentagone, on indique que, sur le dossier français, des discussions vigoureuses opposent le ministère de la Défense et le bureau du vice-président Dick Cheney d'un côté au département d'État de l'autre. Mais un responsable du département d'État a souligné que son ministère s'efforce de persuader les autres départements de l'administration de ne prendre aucune mesure draconienne.

Colin Powell s'est entretenu hier au téléphone avec son homologue français Dominique de Villepin, actuellement en tournée au Proche-Orient. «Cette conversation a reflété l'état de nos relations avec la France. Nous sommes des alliés, nous voulons coopérer et travailler là où nous le pouvons, là où c'est dans notre intérêt», a déclaré le porte-parole du département d'État, Richard Boucher. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères français, François Rivasseau, a pour sa part qualifié l'entretien de «très cordial».

Tant la Maison-Blanche que le département d'État ont estimé que la proposition de la France de suspendre les sanctions des Nations unies contre l'Irak pour accélérer la reconstruction de ce pays après la destitution de Saddam Hussein était un pas dans la bonne direction.

«Il est important de noter que la France reconnaît que la situation a changé», a indiqué M. Fleischer, s'empresant toutefois de préciser que «les sanctions doivent être levées et pas seulement suspendues».

Pour la Maison-Blanche, les conséquences du froid diplomatique avec Paris sont visibles «sous les jours». M. Powell «a été direct et honnête et a dit: "Oui". La vérité est que les relations entre nos deux pays ont souffert et ce n'est un secret pour personne. La vraie surprise aurait été s'il avait répondu non, qu'il n'y a pas de conséquences, et prétendu que tout est rose entre la France et les États-Unis», a estimé le porte-parole de la présidence américaine.

Washington et Paris «ont eu un désaccord majeur sur une question de la plus extrême importance pour le président», a souligné M. Fleischer.

Paris a de son côté joué la carte de l'apaisement tout en maintenant sa position. Villepin a ainsi déclaré à Amman, en Jordanie, que «la France et les États-Unis sont des amis, des alliés».

«On ne sanctionne pas l'amitié, on ne sanctionne pas les principes et la légalité internationale — les principes et la légalité qu'a défendus la France tout au long de cette crise», a-t-il toutefois ajouté.

En réponse aux attaques de Colin Powell dans le dossier irakien, Dominique de Villepin a déclaré hier que la France continuerait à agir «en toutes circonstances» conformément «à ses convictions et ses principes pour défendre la légalité internationale».

Richard Boucher, porte-parole du département d'État, avait laissé entendre un peu plus tôt hier que le désaccord aurait un impact sur les relations des États-Unis avec d'autres pays.

«Nous avons bien dit qu'il y a des occasions de travailler avec les alliés pour reconstruire l'Irak et améliorer la vie du peuple irakien. Il y a des occasions de travailler avec les alliés dans d'autres domaines, mais par ailleurs, les récents événements et désaccords auront un impact sur notre manière de voir les choses et nos relations», a dit Boucher à des journalistes.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## RONA

SUITE DE LA PAGE 1

sur le marché européen. Il faudra de quatre à cinq mois avant que le Bureau fédéral de la concurrence n'ait complété son examen du dossier et donné, croit-on d'ores et déjà, son accord à la transaction, qui en attendant fait l'objet d'une entente de principe.

Les deux entreprises ont convenu de comptabiliser leurs résultats à partir du 29 mars 2003 et de se mettre tout de suite à la tâche de revoir «l'architecture de leurs enseignes», de manière à mieux les ajuster les unes par rapport aux autres. On prévoit dès le départ un bon effet de synergie de 35 millions. Rona entend mettre Réno-Dépôt à contribution dans ses objectifs de croissance, qui sont encore considérables, même si le groupe a fait des bonds spectaculaires depuis le tournant du millénaire.

En 2000, il injectait 400 millions dans l'acquisition de Cashway en Ontario. En 2001, il payait 220 millions pour l'acquisition de Revy Home Centres en Colombie-Britannique, en se présentant dès lors comme le chef de la rénovation-quincaillerie au Canada. Il avait l'appui financier de la Caisse de dépôt et de la SGF. En 2002, il demandait et obtenait de ses marchands des modifications à ses règlements pour aller chercher plus de capitaux sur le marché public, ce qui lui ouvrait la porte au lancement d'une émission de 150 millions en prévision de futures acquisitions.

Avec l'arrivée de Réno-Dépôt, Rona aura une part de 14,9 % du marché canadien, en comparaison de 15 % pour Home Depot, de 13 % pour Home Hardware et de 12 % pour Canadian Tire. Au Québec, sa part de marché sera de 30 %, sans compter les revenus de distribution.

Cette acquisition sera financée pour l'instant par un syndicat, mais Rona pourrait modifier sa stratégie et procéder un peu plus tard à une émission publique si les conditions du marché lui semblaient favorables. Si la journée d'hier peut servir d'indice, le titre de Rona a clôturé à 15,45 \$, en hausse de 1,35 \$ ou de 9,57 %.

Rona entend exploiter toutes les avenues de croissance, aussi bien dans les grandes surfaces et les magasins corporatifs qu'avec les indépendants et les franchisés. Rona était sous-représenté dans la grande région de Montréal, une lacune que compensera Réno-Dépôt. «Nous faisons cette transaction pour être plus compétitif, de manière à en faire la meilleure entreprise au Canada dans cinq ans», déclare le président.

M. Dutton y voit en fait du bien pour tout le monde, les actionnaires bien sûr, mais aussi les employés, les fournisseurs et les consommateurs, qui y gagneront au change, affirme-t-il. A court terme, les consommateurs de Trois-Rivières, où le projet de Réno-Dépôt ne fait pas partie de l'acquisition, devront attendre. «Nous abandonnons le projet pour l'instant, mais pas la région», répond M. Toutant. Rona entend porter une attention particulière au corridor Québec-Windsor, où la densité de population est la plus forte, mais il pense aussi aux autres régions, notamment à l'ouest, un investissement de 25 millions est fait dans la construction d'un centre de distribution pour mieux servir les marchands indépendants.

Par ailleurs, l'acquisition des 20 établissements de la chaîne Réno-Dépôt par Rona a été accueillie sans grand enthousiasme hier par les organismes de défense des consommateurs, échaudés par les phénomènes récents de concentration dans le domaine du commerce de détail.

«Nous sommes toujours un peu craintifs face à une trop grande concentration», a commenté Charles Tanguay, porte-parole de l'Union des consommateurs. Dans le cas de la distribution alimentaire, par exemple, cette diminution de la concurrence n'a pas eu que des effets positifs. La diminution de l'offre de produits offerts aux consommateurs en est un très bon exemple. Même chose dans le domaine bancaire où les fusions et acquisitions n'ont guère fait baisser les frais. Il faut donc attendre pour voir...»

L'Union se réjouit toutefois du passage des quincailleries Réno-Dépôt — propriété britannique — sous le giron d'une entreprise québécoise qui favorise autant les grandes surfaces que les commerces de proximité. «L'acquisition inverse aurait pu mettre en péril ces commerces», a expliqué M. Tanguay. Et cela aurait été dommage, vu l'importance qu'ils occupent dans les villes comme les régions.»

Reste que, désormais, les fournisseurs qui espèrent placer leurs produits sur les étagères de ces grandes surfaces de la quincaillerie devront entretenir de très bonnes relations avec l'unique propriétaire, Rona, a fait remarquer Nathalie Michaud, d'Option consommateur. «Le président de l'entreprise estime que cet achat va être profitable pour les consommateurs», dit-elle. C'est le genre de promesse que l'on entend souvent en pareille circonstance. Mais j'ai bien peur qu'il ne faille pas le croire.»

Avec Fabien Deglise

## MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

ajustement positif de 1,112 milliard pour le plus optimiste et de 413 millions pour le moins favorable. Aucun n'était négatif. La vice-première ministre a signalé que presque toutes les autres provinces étaient affectées par cet ajustement préliminaire d'Ottawa. «Ça va peut-être permettre au gouvernement de M. Charest de découvrir le fédéralisme et ses impacts», a-t-elle ironisé.

Mme Marois a rappelé qu'une situation semblable était survenue en 1996. Le gouvernement québécois avait livré bataille, a-t-elle dit, pour obtenir d'Ottawa qu'il étale sur cinq ans, et sans intérêt, l'effet du recensement de 1996 sur les transferts fédéraux au Québec.

Mme Marois a dit espérer que les libéraux ne se servent pas de ces chiffres pour faire peur à la population. «Je souhaite qu'ils maintiennent l'équilibre budgétaire. Je crois que ce serait catastrophique s'ils devaient revenir en arrière», a-t-elle dit. Malgré cette tulle, «notre intention, c'était de maintenir l'équilibre financier» comme par le passé, a-t-elle soutenu.

Au cours d'un point de presse en matinée, Bernard Landry, prenant la posture d'un chef de l'opposition officielle, a dénoncé la décision de Jean Charest de mandatier l'ancien vérificateur général Guy Breton pour faire la lumière sur l'état des finances publiques du Québec. Ce geste du premier ministre

«va à l'encontre de nos institutions» et «minimise le travail» de la vérificatrice générale en titre, Doris Paradis, dûment désignée par l'Assemblée nationale et indépendante de l'ancien comme du futur gouvernement, a fait valoir M. Landry. «Il y a une personne qui est nommée par l'Assemblée nationale qui s'appelle la vérificatrice générale. Elle est nommée pour être à distance de quelque intérêt que ce soit», a-t-il dit.

Pendant la campagne électorale, pour défendre le cadre financier du Parti libéral, Jean Charest a dit qu'il y avait de «l'argent caché» dans le budget Marois, ce qui leur permettait de financer leurs promesses. «Là, ils disent qu'il manque de l'argent dans le budget Marois. Alors, c'est des sincérités successives et de l'utilisation des finances publiques pour faire de la politique partisane classique», a dit M. Landry.

Hier, Guy Breton a fait son entrée dans les bureaux du ministère des Finances pour commencer sa vérification. Il doit livrer sa conclusion mercredi prochain.

Mais on sait déjà que certaines prévisions contenues dans le dernier budget Marois sont caduques. Comme les transferts fédéraux, la prévision de croissance économique de 3,5 % est surévaluée: les prévisionnistes les plus optimistes la fixent maintenant à 3 %. Mais cette différence n'aura pas de répercussions aussi importantes que l'écart dans les transferts fédéraux sur les revenus projetés dans le budget.

## TORONTO

Toronto demain. Ils rendent un très mauvais service à la ville et au pays», a tonné le maire Lastman.

Chose certaine, les analystes financiers anticipent déjà un recul de l'économie, non seulement dans la région de Toronto, où est concentrée 20 % de l'activité économique canadienne, mais partout au pays. La Banque du Canada a ramené hier ses prévisions de croissance annuelle pour 2003 à 2,5 % au lieu de 3 % auparavant, tandis que son gouverneur David Dodge précisait que les conséquences économiques du SRAS allaient avoir en plus un effet négatif sur le deuxième trimestre.

«Les conséquences [de l'éclatement du SRAS] vont certainement avoir là un impact négatif. L'importance de l'impact va dépendre de combien de temps va durer cette situation et comment elle va évoluer», a souligné M. Dodge.

Même à Montréal, on commence à s'inquiéter de la diminution possible du nombre de visiteurs étrangers qui devaient faire un saut à Montréal au cours d'un voyage de plusieurs étapes au Canada. «Nous n'avons pas encore de chiffres, mais c'est préoccupant. Les touristes d'Europe ne font pas toujours la distinction entre Montréal et Toronto. Tout ce qu'ils savent, c'est que nous sommes au Canada», a commenté hier Pierre Bellerose, porte-parole de Tourisme Montréal.

Dans les rues de Toronto, plusieurs badauds s'étonnaient aussi hier de l'étiquette posée sur leur ville par les autorités mondiales de santé publique. «La ville n'est absolument pas en état d'alerte. Les gens d'ici avaient davantage peur après les attentats du 11 septembre qu'après l'apparition de la maladie», a soutenu Pierre Santoni, directeur général de Union Station, qui accuse les médias de répandre l'image erronée d'une ville où la population se terre derrière des masques.

En Asie, les ricochets du SRAS sur l'économie sont déjà légion. Les compagnies aériennes asiatiques font face à une chute importante du nombre de passagers. Cathay Pacific (Hong Kong) a annulé 40 % de ses vols quotidiens, alors que Singapore Airlines a réduit de 20 % ses capacités. Japan Airlines (JAL) prévoit suspendre ou réduire en juin ses vols vers la Chine et la compagnie aérienne australienne Qantas a déjà annoncé le licenciement de 1400 de ses employés.

## Psychose en Chine

Selon les données publiées hier, on a dénombré jusqu'à présent 324 cas «probables ou suspects de SRAS» au Canada, qui continue à être le seul pays hors d'Asie où des décès ont été déplorés. Un seizième décès dû au SRAS a été rapporté à Toronto hier.

La Chine populaire et Hong Kong rassemblent quant à eux environ 3700 des 4400 cas déclarés de SRAS dans le monde et 211 des 252 décès rapportés à l'échelle planétaire.

## INSÉMINATION

SUITE DE LA PAGE 1

Réal Ménard qui avait piloté cette modification du projet de loi. «C'est un changement assez majeur», a-t-il expliqué en entrevue avec Le Devoir.

Le changement avait été suggéré par l'Association des mères lesbiennes du Québec. «Nous portons des enfants, que nous ayons ou non accès à ces services, alors...», laisse tomber Mona Greenbaum, la coordonnatrice de l'organisme. Selon elle, il fallait réduire les risques pour la santé. Faute de solutions de rechange, certaines femmes recueillent le sperme d'un ami pour avoir un enfant, mais cela les expose quand même au risque de contracter des maladies transmises sexuellement.

Au Québec, l'insémination artificielle est accessible pour ces femmes dans seulement trois cliniques, dont l'une se trouve à Québec et les deux autres à Montréal, soit Procrea et le Centre de fertilité de Montréal. Les comités d'éthique des autres cliniques refusent de traiter ces femmes. «Quelqu'un qui habite à Sherbrooke n'a pas accès à ce service», explique Mme Greenbaum, mais ce n'est pas le cas dans les autres provinces, comme l'Alberta ou le Nouveau-Brunswick. Avec cette législation, tout le monde devra suivre le pas.

John Fisher, du groupe Egalité, rappelle qu'une cause impliquant un couple de lesbiennes s'étant vu refuser des services de fertilité en Colombie-Britannique a atterri devant les tribunaux il y a quelques années. Les femmes avaient gagné leur cause. Au cabinet de la ministre de la Santé, Anne McLellan, on insiste pour dire qu'on ne crée pas un nouveau droit avec le projet de loi, qu'on ne fait que «souligner un droit».

Le projet de loi d'Ottawa interdit 13 pratiques médicales, dont le clonage humain à des fins de reproduction et de recherche. De plus, il comprend une longue liste de pratiques qui seront réglementées, comme la recherche sur les cellules souches provenant d'embryons humains ou encore toutes les activités des cliniques de fertilité (qui ne sont pour l'instant soumises à aucune norme uniforme).

Le projet de loi fait face à une forte opposition, dont des mesures dilatoires de l'Alliance canadienne. Le gouvernement n'entend pas pour autant limiter les débats avant de tenir le vote final dans deux semaines. «Il ne sera pas nécessaire de mettre le bâillon», a indiqué en entrevue le leader en Chambre, Don Boudria. Le vote à l'étape du rapport (l'avant-dernier vote à la Chambre des communes), c'est là que ça a été difficile. J'étais nerveux. Mais là, il n'y a plus de problème.»

M. Boudria indique toutefois que ce sera un vote de confiance et que tous les députés libéraux devront voter avec le gouvernement. Car certains d'entre eux sont opposés au projet de loi, en particulier les membres du «caucus pro-vie», avec le député Paul Szabo en tête. «L'Alliance canadienne, aidée par certains députés libéraux, veut en faire un débat pro-vie/pro-choix», soutient Réal Ménard. Judy Wasylycia-Leis, député néo-démocrate, abonde dans ce sens, mais les principaux intéressés s'en défendent bien. «Ce n'est pas à propos de l'avortement du tout», lance l'allianciste Rob Merrifield.

Le Bloc québécois, bien que d'accord avec le fond du projet de loi, votera contre puisqu'il y voit une série d'empiètements sur les compétences provinciales.

Le Nouveau Parti démocratique aussi s'y opposera, car il considère que le projet de loi ne va pas assez loin. Le NPD aurait notamment voulu inscrire dans la loi que le conseil d'administration de la future Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée, qui sera responsable de toute la réglementation du domaine, soit formé majoritairement de femmes. Cet amendement a été refusé par la ministre.

On aurait aussi voulu au NPD interdire la présence de représentants de l'industrie pharmaceutique au conseil de l'Agence afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Une demande également rejetée par le gouvernement.

L'Alliance canadienne demandait aussi cette protection et c'est une des raisons de son opposition au projet de loi.

Dans la capitale chinoise, qui compte 14 millions d'habitants, environ 700 cas ont été recensés depuis le début de l'épidémie, dont 35 mortels (sur 106 décès dans le pays). C'est à Pékin que le SRAS progresse le plus rapidement, même si la province du Guangdong reste la région la plus touchée. Les deux tiers des provinces chinoises sont concernées, en tête desquelles, outre le Guangdong et Pékin, le Shanxi et la Mongolie intérieure (nord).

À Pékin, les gares ont d'ailleurs été envahies hier de voyageurs munis de masques blancs cherchant à fuir la capitale chinoise. Ces flux de voyageurs vont à l'encontre du souhait des autorités d'éviter tout brassage de population. Le gouvernement a d'ores et déjà fait savoir qu'il limitait le nombre de jours fériés autour du 1<sup>er</sup> mai pour empêcher que circulent dans le pays, comme c'est traditionnellement le cas à cette époque, des dizaines de millions d'habitants.

Le gouvernement chinois a aussi annoncé hier la fermeture de toutes les écoles primaires et secondaires de Pékin pour deux semaines à compter d'aujourd'hui, ce qui touchera 1,7 million d'écoliers. Les autorités municipales ont aussi décidé de placer en quarantaine les personnes et les bâtiments contaminés par le SRAS ou soupçonnés de l'être, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle.

Des armées d'équipes de désinfection, équipées de masques et de gants en caoutchouc, nettoient les aéroports et les avions, les bus et leurs terminaux, les trains et les gares de tout le pays.

Par ailleurs, une rencontre d'experts scientifiques internationaux est prévue à Genève à la mi-juin par l'OMS pour parler d'une stratégie mondiale pour contenir l'épidémie. La majeure partie des malades guérissent, mais le taux de mortalité, depuis le début de l'épidémie, est passé de 4 % à 5,9 % en moyenne, et aucun traitement adapté n'existe encore.

Hier, à Rome, Gro Harlem Brundtland, directrice générale de l'OMS, a déclaré que tous les pays devaient unir leurs efforts et se préparer à lutter contre cette nouvelle infection. «Le virus de la pneumonie atypique constitue un défi pour tout le monde puisqu'il n'existe pour l'instant ni traitement ni vaccin», a-t-elle souligné.

La seule façon de contenir l'épidémie est pour l'instant la «vigilance» et le recours à des «mécanismes pour isoler les patients atteints». Elle a salué la collaboration de la communauté internationale qui a permis, en quatre à cinq semaines, d'identifier «avec une grande certitude» la nature du virus du SRAS.

Avec la Presse canadienne et AFP